



Quinzième séance

Mercredi 17 juin 2009, 10 h 20

Présidence de M. Zellhoefer et M. Hossain

SOMMET DE L'OIT SUR LA CRISE MONDIALE DE L'EMPLOI (SUITE)

Original anglais: Le PRÉSIDENT (M. ZELLHOEFER)

C'est un grand honneur pour moi de déclarer ouverte la quinzième séance de la 98^e session de la Conférence internationale du Travail. Nous devons poursuivre et conclure les travaux du Sommet de l'OIT sur la crise mondiale de l'emploi.

Nous commencerons en entendant les délégués qui souhaitent nous présenter leur point de vue sur la crise mondiale de l'emploi. Lorsque nous aurons épuisé la liste des orateurs, nous regarderons une présentation vidéo de la première ministre de la République populaire du Bangladesh, Son Excellence Sheikh Hasina, qui ne peut être parmi nous.

Après avoir vu cette vidéo, nous consacrerons un peu de temps à une réflexion sur ce sommet. Je demanderai aux membres du bureau du Comité plénier ainsi qu'au Directeur général de bien vouloir nous faire part de leurs impressions après ces deux jours et demi de discussion et d'évaluer les progrès que nous avons réalisés grâce à ce sommet.

Avant de commencer, je passe la parole à la Greffière de la Conférence qui a une annonce à nous faire.

RATIFICATION DE CONVENTIONS INTERNATIONALES DU TRAVAIL PAR LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DE TIMOR-LESTE

Original anglais: La GREFFIÈRE de la CONFÉRENCE

J'ai le plaisir d'annoncer que le 16 juin 2009, la République démocratique de Timor-Leste a déposé les instruments de ratification des quatre conventions fondamentales suivantes: la convention (n° 29) sur le travail forcé, 1930, la convention (n° 87) sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical, 1948, la convention (n° 98) sur le droit d'organisation et de négociation collective, 1949, et la convention (n° 182) sur les pires formes de travail des enfants, 1999.

Original anglais: Le PRÉSIDENT

Nous félicitons le gouvernement du Timor-Leste pour ces ratifications.

Original anglais: M^{me} PALLI-PETRALIA (ministre de l'Emploi et de la Protection sociale, Grèce)

J'aimerais tout d'abord faire mention tout particulièrement du rapport du Directeur général qui porte sur des questions fondamentales quant à la gestion de la crise mondiale sur le marché du travail, et la reprise grâce à des politiques de travail décent.

En effet, la situation actuelle prouve, sans aucun doute, que le travail décent est le véritable enjeu et que, simultanément, il est la solution aux défis que comporte la crise.

Cette nouvelle réalité justifie et confirme la légitimité du choix fait par l'OIT de promouvoir le travail décent et d'en faire une priorité importante.

L'accent mis sur cette priorité est un message aux sociétés, aux citoyens et au monde du travail. Il dit que nous ne permettrons pas qu'ils deviennent les victimes de la crise.

Souvent, les termes des contrats de travail individuels et des conventions collectives ne sont pas pris en compte et les travailleurs sont soumis à des conditions oppressives.

Pour faire face à la crise économique internationale, nous devons tous être vigilants, décisifs et prêts à revoir nos politiques. Nous devons agir de concert, avoir des objectifs communs et trouver des terrains d'entente.

Toutefois, il faut avant tout adopter des objectifs réalistes qui permettront d'atténuer les conséquences de la crise, de protéger les travailleurs et de soutenir l'emploi.

Par conséquent, la gestion de la crise économique oblige à suivre une approche pluridimensionnelle associant des politiques de l'emploi, des politiques de promotion de l'esprit d'entreprise, l'amélioration de la compétitivité et l'application large des droits des travailleurs et des normes internationales du travail, ainsi que le respect de ces droits et normes.

Le Pacte mondial pour l'emploi, cette initiative ambitieuse et considérable lancée ici même par l'OIT, montre bien que les politiques de l'emploi sont un élément fondamental de la solution, et qu'elles devraient se trouver au cœur de toute stratégie de gestion de la crise.

L'emploi est un instrument de reprise essentiel car il ranime le cycle de la croissance tout en renforçant la cohésion sociale.

C'est pourquoi la Grèce estime que nous devons soutenir l'emploi avec tous les moyens possibles et de toutes les façons possibles. C'est une position qui a été confirmée par les initiatives de la Commission européenne prises dans le sens de l'engagement commun pour l'emploi. Il s'agit d'une initiative très forte et coordonnée pour combattre le chômage, pour promouvoir la création d'emplois et pour faciliter une croissance durable.

Le pacte, à juste titre, se concentre sur certains domaines d'action. J'aimerais, quant à moi, souligner trois domaines en particulier qui se trouvent également au cœur du plan d'action pour l'emploi

de la Grèce: le maintien des emplois existants et le soutien aux entreprises; la création de nouveaux emplois, entre autres en développant de nouveaux secteurs économiques dynamiques comme l'écologie et le secteur social, afin de promouvoir des politiques actives de l'emploi. Enfin, il faut aider les groupes sociaux les plus vulnérables grâce à la mise en œuvre de politiques ciblées.

Le gouvernement hellénique estime qu'il faut renforcer l'emploi, notamment dans les petites et moyennes entreprises, lesquelles sont durement atteintes par la crise, de façon à atténuer son impact.

Pour ce faire, nous avons mis en place des initiatives visant à financer les entreprises, notamment les petites et moyennes entreprises, et à prendre des mesures d'incitation pour préserver les emplois.

En outre, nous pensons aux travailleurs qui, en raison de la crise, sont contraints par exemple au chômage technique, d'où une baisse de leurs salaires. Nous mettons donc en œuvre des programmes axés sur une économie et des emplois durables, associés à des activités de formation et de recyclage.

Dans ce contexte difficile, nous aidons les entreprises afin qu'elles puissent rester viables.

Plus que jamais, nous attendons de ces entreprises qu'elles fassent preuve de responsabilité tant vis-à-vis de leurs salariés que de la société.

L'application de politiques actives de l'emploi et de formation est nécessaire tant pour créer que pour préserver des emplois. En matière de politiques actives pour l'emploi, je soulignerai que la crise a aggravé les inégalités et la fragmentation du marché du travail.

Nous devons donc avant tout garantir l'accessibilité du marché du travail afin qu'il n'exclue personne, en particulier les jeunes et les femmes.

L'initiative du Pacte mondial pour l'emploi confirme qu'il faut trouver des solutions mondiales aux défis mondiaux. Le pacte confirme la nécessité d'une compréhension, d'une collaboration et d'une coordination à l'échelle mondiale sur la base des normes internationales. Autrement dit, il faut une gouvernance multilatérale.

L'Union européenne, qui en est le parfait exemple au niveau mondial, peut apporter une contribution précieuse à la réalisation de cet objectif. En nous inspirant de l'expérience de l'Union européenne, nous pouvons coopérer et apprendre, à partir de l'expérience des uns et des autres, pour faire face à ces défis communs. Nous pouvons définir des orientations et des priorités communes mais en faisant toujours preuve de respect et en étant prêts à tenir compte de la réalité et des priorités de chaque pays.

Autrement dit, il faut un cadre qui laisse assez de latitude pour faire les ajustements nécessaires.

La voie du redressement passe par la collaboration avec vous, représentants des travailleurs et des employeurs, et par la défense des droits au travail et à la sécurité sociale. Je suis convaincue que nous saurons faire preuve de la maturité, de la souplesse et de la détermination que la situation actuelle exige.

Original anglais: M. MDWABA (employeur, Afrique du Sud)

Nous avons entendu beaucoup de choses déjà dans cette enceinte, par la voix de nombreux orateurs de tous les horizons, universitaires, chefs d'entreprise, chefs de gouvernement ou représen-

tants d'ONG, sur la crise économique qui sévit simultanément sur l'ensemble de la planète.

J'aurais souhaité pouvoir dire tout ce que j'ai sur le cœur, comme j'en ai l'habitude, en prenant exemple sur les chefs d'Etat qui se sont exprimés ici. Mon temps de parole étant de quelques minutes seulement, et non pas d'une demi-heure comme le leur, j'irai à l'essentiel.

Tous ici sans exception ont fait entendre avec fougue, et parfois avec une colère compréhensible, leur point de vue sur les causes de la crise. Je suis Africain et enclin à penser en conséquence qu'il est salutaire pour l'esprit de pouvoir ainsi exprimer des émotions pour mieux s'en défaire. Après les discours cependant, il faut agir pour remédier aux problèmes dénoncés, et sans tarder. Il faut que la reprise devienne notre objectif prioritaire.

Dans ce sens, je tiens à saluer la décision des pays du G20 de charger l'OIT d'engager ses mandants à ouvrir des consultations sur la question, initiative qui a abouti au rapport du Comité plénier sur les réponses à la crise intitulé *Surmonter la crise: un Pacte mondial pour l'emploi*.

Avant d'évoquer les interventions qui m'ont le plus touché, j'aimerais revenir succinctement sur les manifestations de la crise en Afrique du Sud, l'action conjointe lancée en conséquence et ce qu'il faut faire maintenant, de mon point de vue, pour assurer que nous faisons partie de ce monde qui doit mieux faire après la crise.

Contrairement à d'autres pays, l'Afrique du Sud a été complètement épargnée par le problème des *subprimes*, détonateur de la crise sous d'autres latitudes. La place financière sud-africaine, qui est du reste considérée comme l'une des quinze meilleures au monde, n'a pas failli. Plusieurs éléments d'explication entrent ici en ligne de compte à mon sens.

Tout d'abord, nous avons été protégés par la détermination, dont nous avons fait preuve des années durant, de ne pas renoncer au contrôle des changes, position qui nous a valu d'être taxés de république bananière par certains observateurs convaincus que nous faisions fausse route. Lorsque la crise est venue, un journaliste de la presse économique a du reste intitulé l'un de ses articles comme suit: «*Bénies soient les bananes. Sans elles, où serions-nous?*».

Un deuxième élément a joué en notre faveur, à savoir la législation visionnaire promulguée par notre gouvernement, qui a su écouter les mises en garde sur les excès de la spéculation, de la titrisation, la dérive vers une gestion «casino» des institutions financières, et qui a entendu ceux qui prônaient une intervention rapide pour éviter la catastrophe. La loi sur le crédit national, adoptée il y a deux ou trois ans déjà, prévoit ainsi la possibilité de sanctions si une institution financière accorde des crédits excessifs.

Un troisième élément doit encore être mentionné. Pendant plusieurs années de recettes fiscales abondantes, nous avons mis de côté un montant de 787 milliards de rand (environ 90 milliards de dollars) devant être affecté à des dépenses d'infrastructures dans le domaine des transports, de la santé et de l'éducation entre autres, en plus des dépenses prévues pour la Coupe du monde de football de la FIFA de 2010. Ces montants doivent permettre de créer des emplois décents sur une durée de trois ans. A ce sujet, je reviens sur les propos du modérateur de CNN, qui a dit que nous disposions

d'un réseau routier parmi les meilleurs d'Afrique. Je tiens à préciser que ce réseau figure plutôt parmi les meilleurs au monde, et je pourrais en dire autant d'autres choses, même si nous sommes encore un pays en développement, un pays né il y a quinze ans, un pays encore très jeune, avec beaucoup à apprendre et un taux de chômage très considérable de quelque 23 pour cent.

Enfin, notre bonne santé est sans doute aussi une question de chance. En effet, l'Inde a dû renoncer pour des raisons logistiques à organiser l'*Indian Premier League*, l'équivalent pour le cricket de la Coupe du Monde de football. L'Afrique du Sud a été chargée de la remplacer. Elle a organisé ainsi la manifestation, qui s'est étalée sur deux ou trois semaines et a remporté un franc succès, et elle en a retiré une véritable manne financière. Par la suite, nous avons accueilli la Tournée des Lions britanniques et la Coupe des Confédérations dans une sorte de répétition générale, un an à l'avance exactement, de la Coupe du Monde de football. Ces deux manifestations ont lieu au moment même où je vous parle. Je souligne à cet égard que nous avons terminé un stade en avance sur le calendrier prévu et que la Coupe du Monde que nous préparons s'annonce exceptionnelle. Nos sponsors, soit Telkom, MTN, FNB, Coca Cola et beaucoup d'autres encore, nous soutiennent depuis longtemps déjà.

Comme notre Vice-président le dit depuis deux jours, lorsque la crise a commencé, que nous avons vu qu'elle mettait en difficulté des économies bien plus solides que la nôtre, et que les gouvernements des pays touchés ont été invités à intervenir pour sauver leur économie par des plans de relance, nous avons préféré ne pas nous réjouir trop tôt de notre bonne santé. Un Groupe de travail présidentiel conjoint sur la riposte à la crise réunissant l'ensemble des partenaires sociaux a été constitué ainsi en novembre 2008. Des représentants des travailleurs, de la collectivité, des entreprises et de l'administration se sont rencontrés dans ce cadre, et les partenaires sociaux ont été invités à tenir des consultations sans tarder, compte tenu de l'urgence de la situation.

Les réunions périodiques, tenues sous le regard vigilant de la Présidence et sous les auspices du Conseil national du développement économique et du travail (NEDLAC), ont abouti à l'élaboration d'un document d'orientation reprenant les recommandations sur l'emploi du G20, qui établissent notamment qu'il faut venir en aide aux secteurs les plus durement frappés par la crise. Pendant la rédaction du document, il est apparu clairement que l'emploi commençait à subir le contrecoup de la crise par l'intermédiaire des entreprises multinationales implantées dans le pays, notamment dans le secteur minier, l'automobile, la confection et le textile. Il a été convenu qu'il fallait tout faire pour éviter les licenciements. L'accent a été mis par ailleurs sur la protection sociale, la création d'emplois et la croissance économique. Quant nous rentrerons chez nous, nous perfectionnerons encore notre document en tenant compte des conclusions du Comité plénier.

Il faut un monde meilleur, un monde différent après la crise. Il faut aussi renoncer au double langage, aux discours idéologiques, théoriques, et regarder la réalité en face.

Il semble évident que ce sont les emplois qui créent la richesse et pas le contraire. Il est tout aussi évident qu'il faut toujours veiller à la constitution d'un environnement adéquat pour favoriser l'esprit

d'entreprise. Mon pays illustre très bien ce problème. Nous avons des programmes de formation très nombreux et investissons beaucoup dans ce domaine, mais nous ne mettons pas suffisamment l'accent sur l'esprit d'entreprise, un peu comme si la création d'emploi dépendait de la volonté divine. Nous demandons toujours plus aux entreprises existantes en termes d'emploi sans nous appliquer à en créer de nouvelles. Favoriser l'esprit d'entreprise, c'est œuvrer pour la création d'entreprises qui pourront devenir durables. Il s'agit d'une évidence que nous ne devons pas hésiter à répéter autant de fois qu'il le faudra.

Sans entreprises, il n'y a pas d'emplois. Sans entreprises durables, il n'y a pas d'emplois durables. Sans entreprises durables, nous ne pouvons avoir de travail décent, ni de travail tout court. Ce ne sont que des chimères. Sans entreprises durables, nous ne pouvons avoir d'économies durables ni parler d'une mondialisation équitable.

Je me réjouis de ce que nous ayons un Pacte mondial pour l'emploi qui, même s'il donne la priorité à la lutte contre la crise, nous remettra en mémoire les éléments fondamentaux que sont la création et le maintien d'emplois, et il est à espérer que nous reviendrons à ces fondamentaux, compte tenu de la place importante que le pacte accorde à l'entreprise. Il ne fait pour moi aucun doute que les emplois – les emplois verts – doivent être le fondement du monde meilleur que nous voulons bâtir pour l'après-crise, mais nous devons nous organiser pour y parvenir.

De manière plus générale, je partage l'avis de M^{me} Bárcena lorsqu'elle déclare que l'on ne peut continuer de jouer double jeu avec l'OMC. Tout ce qui est dit ici doit être répété de façon systématique et cohérente à l'OMC ainsi bien sûr qu'à d'autres institutions. Il n'est plus possible que les économies qui s'ouvrent au monde souffrent ensuite des pires maux. Les économies émergentes ne peuvent pas émerger indéfiniment, elles doivent, à un moment donné, passer au niveau supérieur et il n'est pas de meilleur moment que celui-ci. Chez nous, nous disons toujours qu'il faut élever les autres à mesure que l'on s'élève pour veiller à ce que les inégalités soient gommées et éviter ainsi d'aboutir à un résultat indésirable.

Pour conclure, notre société de placement et de recrutement a essayé de modifier les normes comptables internationales afin d'ajouter aux rapports comptables un rapport consacré au capital humain, intitulé Comptabilité du capital humain, qui figure-rait également dans les rapports financiers annuels. Nous estimons que les normes comptables internationales sont tout à fait inadaptées à cet égard. L'ensemble des éléments concernant la performance, le bien-être, et la valeur du capital humain peuvent et devraient être pris en compte, et les quatre piliers du travail décent en font partie. Par manque de temps, je ne peux entrer dans les détails, mais nous serions heureux de donner davantage de précisions pour contribuer à une nouvelle méthode afin d'améliorer le monde du travail.

Pour garantir un monde meilleur et durable après la crise, il faut veiller à ne pas prendre de mesures irréflechies à court terme qui seront source d'embarras et de regrets à moyen et long termes. Il faut que l'esprit de coopération – l'esprit de *harambe* – prédomine.

Je suis très heureux d'avoir la possibilité de m'exprimer à nouveau au cours de cette séance plénière et je tiens à remercier mes collègues du continent africain qui m'ont chargé d'intervenir ce matin, en particulier en ce qui concerne la crise financière, au nom des travailleurs de mon pays, le Kenya, et au nom de l'Afrique.

Monsieur le Président, permettez-moi également de remercier le Directeur général du BIT, qui a invité des chefs d'Etat à parler de cette crise avec les travailleurs.

Lorsque le chaos financier a commencé à s'installer aux Etats-Unis, pendant l'été 2007, avant de s'étendre à l'Europe, de nombreux soi-disant analystes économiques sur le continent africain nous ont dit que, étant donné que le secteur financier africain est faible et dissocié des banques du Nord, nous ne serions pas affectés. Ils se sont trompés car, quelques semaines plus tard, la crise nous a frappés, menaçant les maigres gains que nous avions obtenus au cours de ces dernières années. En tant que travailleurs africains, peut-être avons-nous échappé aux premières retombées directes de la crise financière, mais maintenant nous ressentons véritablement les effets adverses de ce que l'on appelle les deuxième et troisième vagues de la crise.

La crise est arrivée à un moment où nous étions déjà confrontés à des difficultés à cause de la forte augmentation du prix de la nourriture et des carburants. Ce qui nous préoccupe le plus aujourd'hui, ce sont les affirmations de ces mêmes analystes, selon lesquelles le pire est derrière nous. Ils ne prennent en compte que les récents rebonds de la Bourse, le marché immobilier américain et la reprise des exportations chinoises, et prétendent que la reprise économique est là. Ils oublient bien vite les causes profondes. Ils ignorent aussi les prévisions de l'ONU du 27 mai, selon lesquelles l'économie mondiale va connaître une contraction de 2,6 pour cent cette année, en raison de la crise financière mondiale, un recul bien plus important que la baisse de 0,5 pour cent prévue en janvier.

Dans ses projections économiques de milieu d'année, l'ONU a déclaré que les pays en développement ont été très gravement touchés par la crise économique mondiale. Même les prévisions de la Banque mondiale de la semaine dernière ont montré que le ralentissement de l'économie mondiale serait beaucoup plus important que ce qui avait été prévu, et que les pays pauvres continueront d'être frappés durement par les vagues successives de difficultés économiques.

En tant que travailleurs africains, nous savons que les problèmes associés à la crise sont loin d'être terminés. Nous savons qu'il faudra de nombreux mois pour remédier aux excès de ce modèle injuste de mondialisation qui existe depuis vingt-cinq ans.

Il y a un point sur lequel il faut insister, à cette Conférence: nous devons travailler dur pour faire en sorte que le monde soit différent après la crise. La relance doit déboucher sur un monde meilleur et non nous faire retomber dans nos anciennes habitudes. Au lieu de nous dire que la crise est bientôt finie, les dirigeants du monde doivent tenir compte de nos craintes. Les syndicats craignent que la crise actuelle réduise les salaires et les dépenses sociales, provoque des licenciements, favorise les emplois précaires, compromette les droits des travailleurs, entraîne la perte des prestations de santé et la dispa-

rition des milliards qui proviennent des fonds de pensions, restreigne les actions concertées des travailleurs et intensifie l'exploitation des travailleurs.

Camarades, le monde après la crise sera meilleur, si la reprise repose sur les principes d'une mondialisation juste et durable, tels qu'ils sont énoncés dans la Déclaration sur la justice sociale pour une mondialisation équitable. Nous demandons aux dirigeants du monde de soutenir l'idée du Pacte mondial pour l'emploi. Pour nous, ce pacte représentera une prise de responsabilité collective et mondiale pour faire face à la crise sociale.

La reprise mondiale doit être axée sur les emplois, la protection sociale et les droits des travailleurs. En tant que travailleurs, nous voulons que le pacte soit un ensemble de principes, qui constituera une base consensuelle pour les actions politiques. Il doit suivre les principes suivants: il doit reconnaître que les causes de la crise sont interdépendantes (causes financières, demande globale insuffisante, commerce, marché du travail), de même que les solutions; il doit préciser également qu'il faut voir la crise, non seulement sous l'angle de la reprise de la croissance, mais également sous l'angle de la justice sociale et de la mondialisation juste; il doit assurer que l'emploi et la protection sociale constituent le meilleur facteur de relance économique; il doit s'engager à trouver des solutions qui soient locales, mais aussi mondiales, coordonnées, orientées sur le développement, axées sur la personne, solidaires; il faut un type de plan de relance fiscal qui mette l'accent sur la réalisation de l'emploi productif et du travail décent.

Au Kenya, nous souhaitons que le Pacte mondial pour l'emploi nous donne l'élan nécessaire pour continuer à travailler en étroite collaboration avec notre gouvernement, les travailleurs et les employeurs, dans le groupe de travail qui a été établi pour étudier les moyens de protéger l'économie kenyane des effets de la crise mondiale. Ce groupe de travail, au Kenya, comprend également des représentants du ministère des Finances, du ministère de la Planification et de la Banque centrale. Les membres du groupe cherchent comment protéger l'économie du risque de suppression d'emplois dans le contexte des turbulences économiques planétaires.

A cet égard, nous souhaitons féliciter notre gouvernement pour les efforts qu'il a déployés jusqu'à présent pour poursuivre l'orientation politique. Notre chef d'Etat, son Excellence le Président Mwai Kibaki, lors de son discours prononcé le 1^{er} juin 2009, a chargé le ministère de l'Emploi et le ministère des Finances de travailler avec la Fédération des employeurs kenyans et la Centrale syndicale du Kenya, à laquelle j'appartiens, de protéger et créer des emplois formels pendant cette période de crise économique et financière.

Lors de la présentation du budget national, le 11 juin dernier, le ministre des Finances a répété que l'objectif du budget 2009 est de stimuler la croissance et de protéger les emplois, de réduire la pauvreté, d'améliorer la sécurité alimentaire et de protéger les pauvres.

Le gouvernement a mis l'accent sur le développement des infrastructures clés et des travaux publics dans tout le pays pour stimuler la croissance, créer des emplois et réduire la pauvreté. Quant au plan de relance fiscal, le ministre a injecté des fonds dans les 210 circonscriptions du pays.

Nous souhaitons néanmoins que les gouvernements en Afrique fassent davantage, notamment dans le domaine de l'extension de la protection sociale à tous. En temps de crise, la question qui se pose n'est pas de savoir si nous avons les moyens de soutenir les initiatives en matière de protection sociale, mais plutôt si nous pouvons nous permettre de ne pas le faire. Les mesures anticrise doivent être intégrées dans une initiative déterminante, systématique et urgente qui vise à mettre sur pied un système de sécurité sociale à large assise, comprenant l'assistance sociale, l'éducation, la santé et l'indemnisation de tous les chômeurs.

Au niveau international, nous demandons l'instauration d'une gouvernance mondiale. La crise offre une véritable opportunité de réforme. Elle nous a donné l'occasion de renforcer la gouvernance multilatérale et nous devons aller de l'avant en mettant en place des réformes et en soutenant un nouveau modèle de croissance économique et de développement. En tant que travailleurs, nous sommes durement frappés par la crise et nous disons que cela suffit. La gouvernance mondiale doit faire en sorte qu'une crise financière d'une telle ampleur ne se reproduise plus.

Original laotien: M. FAIPHENGYOA (vice-ministre du Travail et des Affaires sociales, République démocratique populaire lao)

Au nom du gouvernement de la République démocratique populaire lao, j'ai l'honneur et le plaisir de m'exprimer à l'occasion de cette 98^e Conférence internationale du Travail. Pour commencer, j'aimerais exprimer toute ma reconnaissance et mon soutien pour le rapport du Directeur général du Bureau international du Travail.

Nous félicitons l'Organisation internationale du Travail pour son rôle essentiel dans la promotion de législations du travail, et dans l'aide apportée aux travailleurs du monde entier pour la protection de leurs droits fondamentaux. Le principe fondamental de promotion de la justice sociale, des droits des travailleurs et de l'égalité a offert des possibilités aux travailleuses comme aux travailleurs, leur permettant d'avoir la garantie d'un emploi stable et de jouir de la sécurité et de la protection sociale. A cet égard, la République démocratique populaire lao a toujours adhéré aux principes et droits fondamentaux au travail qui sont garantis par la Constitution nationale et protégés par d'autres lois, notamment la loi sur le travail, la loi sur les syndicats, la loi sur le développement et la protection des femmes, la loi sur la protection des droits et des intérêts des enfants, ainsi que le décret du Premier ministre concernant le salaire minimum. Ce décret a été adopté sur la base de consultations tripartites.

A ce jour, la République démocratique populaire lao a ratifié cinq conventions fondamentales de l'OIT et envisage d'adopter et de ratifier d'autres conventions fondamentales à l'avenir.

La 98^e session de la Conférence internationale du Travail a lieu au moment où l'OIT célèbre son 90^e anniversaire, mais cette Conférence se tient aussi dans un environnement international difficile. Nous sommes à présent frappés par une nouvelle souche de grippe, et par la crise économique et financière mondiale qui a engendré un ralentissement économique grave dans de nombreux pays, avec comme conséquence des licenciements massifs, des difficultés supplémentaires pour les travailleurs qui ne peuvent plus répondre aux besoins fondamentaux de la vie quotidienne. Les travailleurs lao n'ont pas

été épargnés par cette grave crise qui pourrait compromettre le résultat d'années d'amélioration de leurs conditions de vie et de travail. Le gouvernement de la République démocratique populaire lao s'efforce donc de remédier au problème par l'adoption de différentes solutions et de mesures pour maîtriser l'incidence de la crise mondiale sur l'emploi.

Dans ce contexte difficile, nous espérons sincèrement que l'OIT continuera de soutenir ses Membres au moyen d'une assistance financière et technique, et de conseils visant notamment la mise en œuvre de politiques et de mesures solides pour faire face à l'impact de la crise sur l'emploi.

Au nom du gouvernement de la République démocratique populaire lao, je félicite l'Organisation internationale du Travail pour les résultats importants obtenus au cours de ces 90 dernières années. Je souhaite plein succès à la 98^e session de la Conférence internationale du Travail et espère qu'elle sera en mesure de concrétiser les objectifs qu'elle s'est fixés.

Original anglais: M. CALLEARY (ministre du Travail, Irlande)

Pour commencer, permettez-moi de remercier le Directeur général du BIT pour son rapport très précieux et important intitulé *Faire face à la crise de l'emploi: une reprise centrée sur le travail décent*. Il arrive à point nommé et est tout à fait pertinent au vu des défis que rencontrent les pays Membres de l'OIT face à ce ralentissement économique mondial, le plus important depuis la Grande Dépression des années trente.

Cette crise se caractérise par une baisse des taux de croissance économique ou, dans certains cas, une contraction des économies de pays Membres de l'OIT, une réduction drastique de la demande nationale et internationale de produits et la contraction de la liquidité sur les marchés financiers.

Une conséquence de cette détérioration rapide de l'économie mondiale est que de nombreux pays constatent actuellement une perte substantielle de leur capacité de production, un chômage croissant et une incertitude économique grandissante. Ces résultats négatifs ne font souvent qu'exacerber encore des déséquilibres sociaux déjà existants et contribuer à une appréhension renforcée du futur. Ces évolutions entraînent une colère et un ressentiment profonds là où des gens ont perdu leurs moyens d'existence; ont vu leurs retraites diminuer substantiellement et le patrimoine accumulé tout au long d'une vie fortement réduit sur un laps de temps très court. Si l'on ne fait pas face à ce manque de confiance général, une reprise sera certainement très difficile.

Le rapport du Directeur général a servi de catalyseur pour un examen, une analyse et une évaluation de la manière dont l'OIT et ses mandants peuvent répondre à cette crise, faire face aux défis majeurs et sans précédent qu'elle pose et préparer une riposte ouvrant la voie à une reprise juste et équitable.

Depuis sa création, l'OIT a été un artisan et un témoin fidèle du monde du travail et du progrès social. Les codes et les normes du travail, établis par l'OIT ont apporté une contribution immense à la mise en place de droits professionnels, une politique sociale et de l'égalité des chances. Le principal message envoyé par cette Conférence doit être que l'OIT et ses mandants, chacun apportant sa pierre unique à l'édifice, ne manqueront pas de relever ces défis et proposeront un chemin vers une reprise qui

soit juste et équilibrée. Ne laissons planer aucun doute: les sociétés devront éminemment faire preuve de souplesse et d'adaptabilité si elles veulent participer de manière effective à une relance générale. Tel est le défi qui nous attend tous, que nous soyons pays développé ou pays en développement.

Le Pacte mondial pour l'emploi représente le consensus de cette Conférence auquel ont abouti les représentants des gouvernements, des employeurs et des travailleurs. Il offre un tremplin pour l'action politique et une voie permettant de sortir de la crise actuelle. Il trouve son ancrage dans l'Agenda du travail décent de l'OIT avec ses quatre piliers stratégiques portant sur l'amélioration de l'emploi, de la protection sociale, du respect des normes fondamentales du travail et du dialogue social. Plus important encore, il englobe des mesures spécifiques à prendre à l'OIT.

L'Irlande soutient pleinement cette approche qui favorise une relance équitable et juste fondée sur des ripostes stratégiques cohérentes et coordonnées aux niveaux national et international.

En Irlande, nous sommes pleinement conscients des défis substantiels et significatifs pour l'emploi et l'économie qui sont devant nous et nous prenons à l'heure actuelle des mesures déterminées. En janvier 2009, le gouvernement et les partenaires sociaux ont convenu d'un cadre pour un pacte de stabilisation, de solidarité sociale et de reprise économique. Dans ce cadre, nous avons, avec les partenaires sociaux, convenu de l'importance d'une riposte commune par le biais du dialogue social et du partenariat dans le cadre d'une réponse politique intégrée face à la crise. Nous avons notamment convenu de la nécessité de prendre des mesures urgentes et radicales si nous voulons rétablir la stabilité de nos finances publiques, maximiser l'activité économique et l'emploi et rétablir la compétitivité de tous nos secteurs et, pour finir, mettre en place un cadre élargi au sein duquel toutes ces mesures pourraient être mises en œuvre d'une manière que la majeure partie de la société estimerait juste et équitable.

Nous, le gouvernement et les partenaires sociaux, avons réaffirmé notre point de vue selon lequel c'est en réagissant de manière intégrée dans le cadre du partenariat que nous aurons le plus de chances de jeter les bases d'une reprise économique durable, non seulement en répondant à la crise économique actuelle, mais aussi en mettant en place les conditions propices à un cadre de taxation et de dépenses publiques qui puisse recueillir l'adhésion de l'opinion publique en étant perçue comme juste et durable.

Il est donc urgent d'accepter que des mesures à court terme douloureuses sont absolument nécessaires pour pouvoir jeter les bases de la reprise économique future et du progrès social.

Je conclurai en disant que ce n'est pas la première fois que l'OIT doit faire face à une crise mondiale de grande ampleur. Cette organisation a survécu pendant la seconde guerre mondiale sous la direction d'un Irlandais, Edward Phelan qui était à l'origine du concept du tripartisme.

J'ai bon espoir que, face à la déstabilisation économique et à l'incertitude sociale actuelle, l'OIT et ses mandants, sur la base du Pacte mondial pour l'emploi, pourront continuer de faire preuve de leur endurance, de leur faculté d'adaptation et de leur créativité et jouer un rôle majeur en identifiant les

mesures nécessaires pour garantir une reprise internationale qui soit à la fois juste et durable.

Original anglais: M. O'REILLY (employeur, Nouvelle-Zélande)

Ces dernières semaines, cette Conférence a débattu en détail de la crise de l'emploi. Nous avons entendu les interventions d'une vaste palette d'experts et de porte-parole, qui ont commenté les causes et les incidences de la crise.

Notre Pacte mondial pour l'emploi sera la contribution et la réponse de l'OIT à ce débat. En tant que porte-parole des employeurs, pendant les phases de rédaction de ce pacte, j'ai peut-être été plus impliqué que d'autres dans ce processus, et j'aimerais saisir cette occasion pour adresser quelques remerciements et formuler quelques observations.

Je constate que ces débats ont eu lieu, ces dernières semaines, à l'initiative des employeurs. Nous avons vu qu'il était possible pour l'OIT d'avoir une nouvelle pertinence, tant pour le monde du travail que pour ses mandants. Je suis ravi que la Conférence ait pu servir de catalyseur dans ce sens.

Avec cela à l'esprit, j'aimerais remercier les travailleurs qui ont siégé au sein du comité de rédaction pour leur engagement constructif et l'objectif commun qui a motivé les débats.

J'ai assisté à la naissance de ce document issu d'un effort commun et j'aimerais faire quelques remarques concernant la pertinence et l'importance qu'il a à mes yeux.

Pour commencer, ce document doit être tourné vers l'avenir: c'est certainement dans cet esprit que nous avons essayé de le rédiger. Il se doit de fournir des idées concrètes sur la marche à suivre et sur le rôle que nous pouvons jouer.

Deuxièmement, ce document contient peu de paradigmes et de formules pompeuses, mais beaucoup d'idées et d'approches politiques pratiques. Il a vocation à être une ressource pour les mandants. Oui, c'est un document qui s'adresse au monde et c'est important. Or les personnes qui étaient présentes ici ces dernières semaines voulaient savoir comment elles devaient réagir dans leur contexte national propre: nous espérons que le pacte les aidera sur cette voie.

Troisièmement, ce pacte appelle une plus grande coopération entre l'OIT et d'autres organisations. Mais je m'empresse d'ajouter qu'en tout cas, de notre point de vue, il est important que l'OIT conçoive très clairement quelle contribution elle entend apporter dans le débat qui nous occupe. Il serait en effet tout à fait inutile que nous nous montrions arrogants et que nous dictions au reste du monde l'attitude à adopter.

Non, nous devons, de manière active et ouverte, apporter toute notre expérience et en faire profiter l'ensemble des parties prenantes. Nous devons rester à l'écoute et faire en sorte que nos propos soient une contribution constructive. Et nous avons des choses à dire: elles se trouvent dans le pacte.

Quatrièmement, nous devrions reconnaître que les travailleurs et les entreprises qui les emploient ont souffert de ce qui s'est passé, et que certains d'entre eux ont été particulièrement touchés. C'est notre travail, notre travail à tous, de faire en sorte qu'ils retrouvent la santé et la prospérité dans les délais les plus brefs. D'où l'idée que nous devons mettre les entreprises au cœur de notre riposte contre la crise. Les travailleurs sont employés par des entreprises. Et les entreprises durables sont celles du secteur privé dont la création de richesses est tout à fait es-

sentielle; essentielle pour les travailleurs, pour les communautés et pour le bien commun. La création d'entreprises et la croissance de celles-ci, ainsi que l'esprit d'entreprise qui permet à toutes sortes de personnes de monter leur propre affaire et d'employer d'autres personnes, ont une importance décisive si on veut faire revenir les gens au travail et les maintenir dans la population active, et si l'on veut respecter leurs droits et leur permettre d'utiliser tout leur potentiel.

C'est un appel que je vous lance. Envisageons l'emploi comme la pierre angulaire de la croissance que nous devons créer pour l'avenir. Mais posez-vous la question: comment ces emplois sont-ils créés? Ce n'est que grâce à la création d'entreprises et à l'esprit d'entreprise. Notre pacte le dit clairement et j'en suis fier.

Cinquièmement, les employeurs sont très heureux que, grâce à cette Conférence, nous ayons contribué à donner plus de pertinence au travail de l'OIT et à lui conférer un impact direct. A l'OIT d'agir maintenant! Notre pacte lui donne quelques idées, quelques orientations, mais il appartiendra aux dirigeants et au personnel du Bureau de faire avancer la machine. J'espère qu'ils le feront dans l'esprit de nos discussions, qui visaient à être constructives, concrètes et à assurer le succès des mandants. Le temps des discours, Mesdames et Messieurs, est bientôt révolu. Que le travail commence.

Original russe: M. SHMAKOV (travailleur, Fédération de Russie)

La crise économique et financière mondiale n'a pas épargné la Fédération de Russie et en a gravement touché l'économie. La diminution des investissements, de la production, de la consommation et du commerce ont conduit à une réduction des emplois et à une augmentation du chômage, parfois non déclaré. Il est évident que dans une telle situation, le rôle du dialogue social est accru.

Comme l'a remarqué à juste titre le Directeur général du BIT dans son rapport, nous traversons tous une époque dans laquelle l'efficacité du dialogue social et de la responsabilité sociale des entreprises est mise à l'épreuve.

Dans notre pays, le partenariat social a déjà montré sa résistance: nous avons non seulement réussi à conserver les acquis du passé mais nous avons également beaucoup développé l'interaction entre les syndicats, les employeurs et le gouvernement. Aujourd'hui, la situation sur le marché du travail en Russie est contrôlée en permanence par la Commission tripartite russe de régulation des relations sociales du travail et par ses structures.

Les syndicats assurent leur propre suivi de la situation sur le marché du travail de manière hebdomadaire. Ce système est le seul du pays à recueillir des informations provenant des travailleurs et de leurs représentants. Des informations sont communiquées en temps réel, ce qui permet d'appréhender plus rapidement les problèmes rencontrés tout en préservant l'intérêt des travailleurs. Ces contrôles nous permettent notamment de suivre les licenciements liés à la fermeture d'entreprises ou à des réductions de personnel, les réductions de temps de travail, les arriérés de salaires, la diminution des emplois, les pressions exercées sur les syndicalistes et les violations des droits syndicaux.

Les discussions menées lors de cette conférence ont montré que certains représentants du monde des affaires se bercent d'illusions en pensant que l'on

peut relancer l'économie au mépris du travail décent. Cependant, le fait est que la crise actuelle résulte des politiques menées précédemment, et par lesquelles on a gelé les salaires, abaissé le niveau de protection sociale, bafoué les droits des travailleurs et ignoré le travail décent. En un mot, cette idéologie est celle d'un marché financier sans retenue. Or, la crise a montré que la relance économique sans travail décent est aujourd'hui impensable. Tout déséquilibre dans le rapport entre le travail et le capital ne ferait que créer les conditions propices à de nouvelles perturbations économiques.

C'est la raison pour laquelle les syndicats russes soutiennent l'idée du Pacte mondial pour l'emploi qui doit être discutée à l'échelle la plus large possible, entre les partenaires sociaux au niveau mondial. Le Pacte mondial pour l'emploi doit être au cœur de nos efforts pour promouvoir la relance économique afin que des décisions adéquates soient prises par les institutions nationales et supranationales.

Dans son rapport, le Directeur général du BIT a mis en exergue plusieurs éléments essentiels à inclure dans le Pacte mondial pour l'emploi. Nous les appuyons dans leur ensemble mais je souhaiterais faire quelques remarques.

Tout d'abord, nous risquons de nous heurter, dans notre recherche de solutions globales, à une difficulté liée à la désintégration des structures des pouvoirs nationaux et internationaux et à un certain égoïsme des entreprises et des pays. Nous devons donc centraliser la prise de décisions aux niveaux régional, national et international.

De plus, il conviendrait également d'élargir le mandat de l'OIT à un éventail plus important de questions économiques et politiques. Il faut que l'OIT soit partie prenante aux décisions prises à l'échelle mondiale et il est maintenant temps d'envisager un changement du modèle de développement mondial.

Le troisième point que je souhaite aborder concerne le travail, qui a été réduit à un simple facteur de productivité durant des années, de sorte que nous ne savons plus distinguer ce qui est normal et acceptable de ce qui ne l'est pas. Au lieu de cela, nous pensons à ce qui est réalisable et à ce qui ne l'est pas. Cela est perceptible dans le domaine des niveaux de salaires, des garanties sociales ainsi que dans d'autres domaines. Nous devons redéfinir notre approche et chaque pays doit adopter l'Agenda du travail décent.

Parallèlement, il faudrait que l'OIT procède à des études analytiques comparées pour aider les pays à réaliser l'objectif du travail décent. Avec une réelle volonté politique, les pays économiquement faibles ont montré qu'il était possible de mener une politique économique socialement responsable.

Enfin, je pense que les syndicats eux-mêmes doivent réfléchir à la manière dont ils travaillent et comment améliorer leur action. Nous n'avons pas tant besoin de slogans et d'appels que d'un travail concret, au jour le jour, afin de préserver l'emploi et d'établir des niveaux de salaires réalistes. Voilà ce à quoi les syndicats russes s'emploient à faire à l'heure actuelle. Nous devons également favoriser la formation et la consolidation du partenariat social, renforcer la confiance et assumer nos responsabilités mutuelles sur la base d'un juste équilibre des intérêts et d'une juste répartition des revenus générés. Ce n'est qu'ainsi que l'on pourra imprimer l'élan nécessaire pour affronter les difficultés et

transformer les menaces nées de la crise en de nouvelles opportunités pour tous.

Original anglais: M. CHAUMIERE (ministre du Travail, des relations professionnelles et de l'emploi, Maurice)

La Conférence internationale du Travail se déroule cette année dans un contexte de profonds bouleversements économiques et sociaux. Nous sommes face à une crise économique et financière mondiale sans précédent depuis la Grande Dépression des années trente. Aucun pays, riche ou pauvre, développé ou en voie de développement, n'est épargné. Pour la plupart d'entre nous ici, la crise menace sérieusement les niveaux de développement que nous avons acquis, et déstabilise nos économies et nos sociétés.

Fidèle à l'esprit de sa Constitution, qui lui demande d'intervenir lorsque l'économie mondiale est menacée, l'OIT est de nouveau en première ligne, et assiste les Etats Membres à surmonter cette crise et à se préparer à une relance durable. Je saisis l'occasion qui m'est ici donnée pour féliciter le Directeur général de son rapport incisif intitulé *Faire face à la crise mondiale de l'emploi: Une reprise centrée sur le travail décent*.

Ce rapport intègre les éléments du Pacte mondial pour l'emploi qui vise à placer les questions de la création d'emplois et de la protection sociale au centre des politiques de relance économique. Nous saluons le projet de Pacte mondial pour l'emploi, dont nous espérons très sincèrement qu'il permettra d'atténuer l'impact de la crise sur les travailleurs et leur famille.

Les économies exportatrices, comme celles de notre pays, figurent sans aucun doute parmi les plus sévèrement touchées par la crise. En effet, le volume de nos exportations devrait diminuer de 10 pour cent suite à la contraction de la demande mondiale. Au cours des douze derniers mois, notre gouvernement a mis en place une série de mesures pour atténuer l'impact négatif de la récession de l'économie mondiale. Un plan de relance et un plan de relance additionnel, dont le coût s'est élevé à 5,1 pour cent du PIB, ont été introduits pour soutenir l'activité économique. Les mesures prises prévoient aussi bien des politiques fiscales que des mesures temporaires d'aide aux entreprises, ainsi que des mesures de formation et de redéploiement des travailleurs dont les emplois ne peuvent être maintenus. La mise en œuvre de projets d'infrastructure publique s'est accélérée. Notre Etat garantit à ses citoyens l'accès à un système d'éducation et de santé gratuit, ainsi qu'à des prestations sociales et à un régime de retraite non capitalisée. Ces filets de protection sociale ont été renforcés pour protéger les familles de Maurice en ces temps de crise. Ces mesures ont été rendues possibles grâce aux réformes entreprises au cours des dernières années par le gouvernement, qui lui ont donné la marge de manœuvre budgétaire nécessaire.

Le parlement de notre pays vient d'adopter un budget semestriel dont le principal objectif est de sauver les emplois, de protéger les individus et de préparer le pays à la reprise. Un fonds pour l'emploi et la relance a été mis en place pour financer un certain nombre de programmes, tels que le Programme pour le développement des entreprises, le Programme d'urgence d'assurance-crédit pour l'exportation et des programmes pour le maintien des travailleurs à leur poste de travail. Parmi ces programmes, le Programme pour le travail et la

formation doit permettre aux travailleurs à temps partiel de recevoir une formation pendant les jours où ils ne travaillent pas. Le coût de la formation et le salaire de base des travailleurs pendant la formation seront financés par des fonds publics. En outre, les projets de responsabilité sociale des entreprises qui réalisent des bénéfices devront s'aligner sur les actions gouvernementales de préservation de l'emploi et de protection des individus, en se concentrant notamment sur le logement social, la formation et la promotion des microentreprises.

Nous avons également, avec l'aide de l'OIT, introduit des réformes dans notre législation du travail. De nouvelles lois, telles que la loi sur les droits des travailleurs et la loi sur les relations du travail, ont été adoptées et sont entrées en vigueur en février dernier. L'un des dispositifs importants de la nouvelle loi sur les droits des travailleurs est le dispositif de flexibilité et sécurité dans l'emploi destiné aux travailleurs licenciés pour raisons économiques. C'est un programme qui prévoit le versement, à ces travailleurs, d'une allocation chômage au cours d'une période déterminée et une aide active pour retrouver un emploi, ou bien la possibilité de suivre une formation pour accroître leur employabilité ou lancer leur propre entreprise. Ce programme se déroule sur une période de douze mois, au cours de laquelle il prend en charge les cotisations à la retraite des travailleurs concernés. Ce programme s'avère extrêmement utile pour protéger les travailleurs en des temps difficiles comme ceux que nous vivons actuellement.

En dépit de la crise actuelle, nous ne devrions pas perdre de vue le fait que nous célébrons cette année le 90^e anniversaire de l'Organisation internationale du Travail. A Maurice, un certain nombre d'activités ont été organisées, qui vont de la tenue d'ateliers tripartites sur le dialogue social et la négociation collective à l'élaboration d'un premier programme de promotion du travail décent. Ce programme abordera la question du VIH/sida.

Le VIH/sida est assurément le problème de santé le plus grave et le plus alarmant auquel le monde doit faire face, et il constitue également une menace majeure pour le monde du travail, dans la mesure où il touche le segment productif de la population active, et fait porter un lourd tribut aux entreprises, en termes de coûts, de baisse de la productivité et de perte de compétences et d'expérience. La prévalence du VIH/sida est assez faible à Maurice, mais le gouvernement a pris de vigoureuses mesures pour juguler sa propagation.

Je voudrais informer cette auguste assemblée qu'à l'heure actuelle Maurice s'emploie à élaborer son système national de sécurité et santé au travail. Un projet a été examiné et validé par toutes les parties prenantes et est en cours de finalisation. Maurice multiplie les efforts pour donner effet à la convention (n° 155) sur la sécurité et la santé des travailleurs, 1981, en attendant de la ratifier.

Pour en revenir à la crise mondiale de l'emploi, je voudrais saisir cette occasion pour féliciter l'OIT d'avoir mis en place le Comité plénier chargé d'examiner cette question. Chaque pays a ses propres spécificités et aucune solution pour sortir de la crise ne saurait s'appliquer à tous, mais il est clair qu'une conscience véritablement mondiale est en train d'émerger, sensible aux incidences négatives de la crise sur le tissu social et économique de nos sociétés. Nous ne sommes pas responsables de la crise, et nos efforts pour en atténuer les effets ne

sauraient être trop soulignés. D'ampleur internationale, cette crise appelle des mesures d'envergure et inclusives à l'échelle de la planète, qui tiennent aussi compte des préoccupations particulières des petites économies et des économies vulnérables. Il est, de ce fait, réconfortant de constater que toutes les parties sont fermement résolues à trouver des solutions qui soient à la fois mondiales et propres à chaque pays. La recherche d'une solution durable passe par l'instauration d'un vaste dialogue entre toutes les parties prenantes. C'est dans cette direction que l'OIT doit continuer de nous guider.

(M. Hossain prend place au fauteuil présidentiel.)

Original russe: M^{me} ABDYKALIKOVA (ministre du Travail et de la Protection sociale de la population, Kazakhstan)

En premier lieu, permettez-moi de féliciter chaleureusement tous les participants à la Conférence à l'occasion du 90^e anniversaire de l'Organisation internationale du Travail. Tout au long de son existence, cette organisation a apporté une contribution inestimable à l'affirmation des principes de justice sociale et à la formation d'une politique internationale du travail.

Aujourd'hui, l'ensemble de la communauté internationale est plongée dans les péripéties complexes de la crise économique mondiale. Les répercussions de celle-ci n'ont pas non plus épargné notre pays; à preuve la détérioration, cette année, des indicateurs fondamentaux de la dynamique du marché du travail.

Le nombre des chômeurs a augmenté et les entreprises sont passées à un régime de temps partiel ou même arrêté le travail.

C'est pourquoi, le Kazakhstan a pris des mesures systémiques et ciblées pour contrer la crise mondiale.

Nous comprenons fort bien que la crise est propice non seulement à «la protection» de l'économie, mais qu'elle offre aussi de nouvelles possibilités, notamment pour rechercher des voies plus efficaces de développement du pays, d'élaboration et d'intégration d'approches novatrices, de réalisation d'idées nouvelles dans tous les domaines – «À travers la crise vers le renouveau et le développement».

Globalement, ce sont 18 milliards de dollars des États-Unis, soit 14 pour cent du PIB, qui ont ainsi été investis dans l'économie de notre pays aux fins de lutter contre la crise. À l'échelle du Kazakhstan, l'injection de ces ressources financières permettra non seulement de maintenir le niveau actuel mais encore d'établir une base solide pour l'avenir.

Un plan anticrise a été élaboré. À cet effet, on a recouru au dialogue social pour arrêter les mesures de relance de l'économie.

En 2009, le gouvernement a approuvé la stratégie de l'emploi et du recyclage professionnel des cadres. Cette «feuille de route» comprend une série d'orientations en vue de soutenir l'emploi.

Premièrement, la création d'emplois nouveaux ou supplémentaires sera favorisée par la mise en œuvre du plan de modernisation de l'économie et la multiplication des projets d'infrastructures, notamment les travaux de reconstruction et de développement des systèmes de gestion communale des logements. Ces projets auront un effet multiplicateur durable et contribueront à aider la population à sortir de la crise.

Deuxièmement, pour soutenir l'emploi dans les régions du pays, des travaux de rénovation des ouvrages sociaux de grande envergure ont été lancés.

Troisièmement, pour développer les infrastructures de transport, on prévoit un financement supplémentaire pour la reconstruction et la construction des routes.

Tous les achats de marchandises, de travaux et de services pour mettre en œuvre les orientations contenues dans la stratégie concernent les producteurs nationaux.

Quatrièmement, en faisant appel aux mécanismes de cofinancement, le gouvernement, de son côté, élargit la portée des programmes de placement dans des emplois sociaux et l'offre de stages aux jeunes.

Cinquièmement, la période maximale de versement des prestations en cas de perte d'emploi est prolongée. Elle a été portée de quatre à six mois.

Sixièmement, grâce au potentiel offert par le partenariat social, des formations sont organisées afin d'assurer la formation et le recyclage professionnels des personnels en tenant compte des nouveaux besoins du marché du travail. Ces formations et recyclages professionnels bénéficieront à plus de 150 000 personnes.

Au total, la mise en œuvre de la Stratégie de l'emploi assurera un emploi à 350 000 personnes, au minimum, à travers toute notre République.

Des actions concertées pour surmonter la crise, qui reposent sur le travail décent et productif, ont été prévues dans un accord général conclu entre le gouvernement et les organisations de travailleurs et d'employeurs pour les trois années à venir, c'est-à-dire de 2009 à 2011.

Dans le cadre de cet accord général, des mesures sont prises en vue de développer le travail décent, l'égalité de droits entre hommes et femmes dans les relations de travail, l'élimination du travail forcé et du travail des enfants, la lutte contre le VIH/sida et la promotion des principes du Pacte mondial pour l'emploi dans la sphère socioprofessionnelle.

En conclusion, j'aimerais faire remarquer que comme dans le passé, la coopération avec l'OIT constitue une de nos priorités de travail.

Nous appuyons les propositions de l'Organisation internationale du Travail concernant le Pacte mondial pour l'emploi, qui contribueraient à accroître l'efficacité des mesures prises au niveau national, en concertation avec les parties au partenariat social, pour lutter contre la crise.

Original anglais: M^{me} AMARELLO-WILLIAMS (ministre du Travail, du Développement technologique et de l'Environnement, Suriname)

C'est avec beaucoup d'intérêt que nous avons examiné le rapport du Directeur général, qui présente une approche globale pour la reprise après la crise mondiale de l'emploi par des politiques de travail décent.

Il est devenu évident que la crise financière mondiale à laquelle nous sommes confrontés n'a épargné aucune économie du monde, que ce soient des économies développées, émergentes ou en développement. Ainsi, cette crise n'a pas non plus épargné le Suriname.

Comme dans beaucoup d'autres pays, la crise financière mondiale a mis à rude épreuve certains des secteurs de notre pays parmi les plus importants en termes de création de revenus, à savoir les industries de la bauxite, du pétrole brut et de l'or, qui sont responsables d'au moins 3 pour cent de

l'emploi et de plus de 80 pour cent des recettes d'exportation du pays.

Les multinationales menant des activités dans le secteur minier sont forcées, du fait de la crise mondiale, de prendre des mesures radicales de façon à sauvegarder leurs entreprises. L'une de ces multinationales a affirmé que, étant donné la faiblesse du capital d'investissement et la chute du prix de l'aluminium sur le marché mondial, elle serait obligée de mettre fin à ses activités d'ici à 2010, ce qui pourrait conduire à la perte d'au moins 1 100 emplois.

Une autre multinationale a suspendu tous ses projets d'investissement futurs et introduit un programme de reconstruction qui pourrait quant à lui conduire à la perte d'au moins 315 emplois.

A la lumière de ce qui précède, nous pouvons donc dire que l'approche globale préconisée par le Directeur général pour faire face à la crise mondiale bénéficie du soutien indéfectible du Suriname, étant donné que certains aspects spécifiques de cette approche ont déjà été mis en œuvre dans certaines de nos politiques nationales. A titre d'exemple, on peut mentionner les efforts visant à améliorer la législation du travail actuelle par une révision complète visant à la rendre conforme à l'Agenda du travail décent, aux normes de l'OIT et aux lois types de la Communauté des Caraïbes (CARICOM), et par la mise en place de nouvelles lois du travail, notamment sur le salaire minimum et sur les bureaux de placement.

Dans le contexte de la lutte contre la crise mondiale, le gouvernement comprend parfaitement l'importance de trouver des solutions à cette crise en se fondant sur la promotion de l'emploi et sur la protection sociale, qui peuvent être toutes deux réalisées en promouvant le dialogue social aussi bien sur le plan national qu'au sein de la population.

Par conséquent, le gouvernement du Suriname reconnaît les solutions proposées par le Pacte mondial pour l'emploi, qui permettront aux pays de se relever de la crise financière.

Afin de trouver des solutions à la crise, il est donc essentiel que tous les mandants soient conscients du rôle qu'ils seront appelés à jouer dans ce processus. Les gouvernements devraient stimuler la prise de conscience des travailleurs sur la question de la productivité de façon à accroître la compétitivité des entreprises pour lesquelles ils travaillent. Dans le même temps, les employeurs devraient également être conscients de la responsabilité sociale de leurs entreprises et du fait que, pour veiller aux principes du travail décent et de la croissance économique durable, il est nécessaire d'améliorer les compétences des travailleurs et de prévoir des modalités à leur intention au sein des entreprises. A cet égard, nous apprécions le fait que l'OIT ait placé le VIH/sida et le monde du travail ainsi que l'égalité hommes-femmes au cœur du travail décent, et ait inscrit ces points à l'ordre du jour des discussions de cette année. Ces débats conduiront à l'amélioration des conditions de travail pour les hommes et les femmes. A la lumière de ce qui précède, on peut également signaler qu'au Suriname un projet concernant le VIH/sida sur les lieux de travail, financé par l'OIT et par l'OPEP, a été mis en œuvre et s'achève au mois de juillet de cette année.

Le gouvernement devrait prendre des mesures visant à protéger les travailleurs et les employeurs de l'impact de cette crise, par exemple grâce à l'introduction de politiques du marché du travail

solides qui se concentrent sur la pérennité de l'emploi, et prendre les devants dans la promotion du dialogue social. A cet égard, il convient de mentionner l'établissement par la loi d'un Conseil économique et social au Suriname, qui réunit des représentants des partenaires sociaux. L'objectif principal de ce conseil coïncide avec l'objectif du Pacte mondial pour l'emploi tel que proposé dans le rapport du Directeur général.

Le Conseil a pour tâche de conseiller le gouvernement sur des questions économiques et sociales. En même temps, il est souhaitable qu'il serve de plateforme pour encourager des communications constructives entre les organisations de travailleurs et d'employeurs, de façon à améliorer les relations entre ces partenaires.

L'Agenda du travail décent est considéré comme un moyen efficace d'atténuer l'impact de la crise financière mondiale. A cet égard, le ministre du Travail du Suriname a mis en place plusieurs mesures pour assurer ces objectifs, notamment par la modernisation de la législation du travail, comme cela a été mentionné auparavant, ou encore par l'organisation d'une foire aux emplois en collaboration avec les partenaires sociaux, en février dernier. En mars de cette année, les mandants tripartites ont participé à un séminaire au sujet de l'introduction d'un système de salaire minimum au Suriname. En outre, le ministère est en train de créer un centre de développement des compétences avec l'assistance de la HEART Trust jamaïcaine et en étroite collaboration avec les partenaires sociaux et autres ministères du gouvernement.

Bien que la crise financière ait eu des répercussions sur l'emploi dans le secteur minier du Suriname, elle a également eu pour effet la création d'emplois dans un autre secteur, à savoir celui des technologies de l'information et des communications. En raison de la crise, le Suriname est devenu un pays intéressant pour les activités délocalisées ou pour l'externalisation des activités de centrales d'appels téléphoniques par des entreprises néerlandophones des Pays-Bas et de la Belgique. Ce que je viens de dire souligne pourquoi il est important d'être suffisamment flexibles, inventifs et prévoyants pour savoir saisir les opportunités que crée cette crise, tout en faisant face à celle-ci.

Etant donné notre statut de petite économie vulnérable, nous sommes dans l'obligation d'être souples pour nous adapter aux développements nouveaux, tout en étant obligés de nous concentrer sur les politiques de travail décent, sur la justice sociale, sur une mondialisation équitable, sur l'amélioration des compétences et sur la mise en place de politiques du marché du travail dotées des perspectives à long terme dans le sens du développement durable.

Avec l'aide de l'OIT et la collaboration des gouvernements, des travailleurs et des employeurs des différents pays sur les plans national, régional et international, le monde du travail dans son ensemble sera en mesure d'affronter et de surmonter cette crise financière que nous vivons.

En conclusion, j'aimerais transmettre mes paroles de sincère reconnaissance pour l'orientation et l'assistance fournies par le siège de l'OIT et par le Bureau sous-régional de l'OIT pour les Caraïbes à travers leurs programmes et services.

Permettez-moi d'emblée de remercier l'OIT et le Directeur général d'avoir constitué ce comité. Jusqu'à présent nous avons discuté des différents aspects et impacts de la crise sur l'économie réelle et sur le marché du travail. Aucun pays, qu'il soit développé, en développement ou moins avancé n'est épargné. Cependant, l'impact diffère largement d'un pays à un autre.

L'éclatement de ce que l'on appelle la bulle immobilière et les institutions financières qui ont pris des grands risques inconnus quant à leur proportion jusqu'à présent, l'étendue des facteurs risques sont des facteurs importants à prendre en considération. Cependant nous ne devons pas non plus négliger les déséquilibres socioéconomiques croissants qui ont été créés au cours des deux dernières décennies par la structure mondiale de la croissance. Telles qu'explicitées dans le Rapport sur le travail dans le monde, 2008, les réalités sont surtout les disparités économiques qui vont augmentant telles que manifestées par une détérioration du coefficient de Gini; la diminution des salaires réels pour les travailleurs de la classe moyenne; réduction des impôts pour les grands revenus, et des politiques de bien-être limitées même face aux excédents accumulés dans les plus grandes économies.

La communauté internationale devrait se concentrer d'avantage sur les mesures de relances budgétaires accompagnées d'une protection sociale. Les aides traditionnelles du Fonds monétaire international ne sont pas adaptées à cette situation et celles-ci peuvent être développées tout en tenant compte du fait que la crise actuelle ne se limite pas à un seul pays. Il s'agit plutôt d'une crise mondiale.

Nous soutenons le point de vue de l'OIT, selon lequel un nouveau mécanisme du type du Pacte mondial pour l'emploi devrait être créé, mécanisme qui pourrait coexister avec un plan de relance du Fonds monétaire international. L'Agenda du travail décent de l'OIT qui comporte des volets de promotion de l'emploi; protection sociale; tripartisme; et principes et droits fondamentaux au travail, et la Déclaration de 2008 de l'OIT sur la justice sociale pour une mondialisation équitable sont entièrement pertinents dans le scénario actuel, et peuvent être utilisés comme mesures politiques pour répondre à la crise économique actuelle. Nous soutenons également la création de mécanismes mondiaux anticycliques tels que le Fonds mondial pour l'emploi. Ces mesures, prises dans un contexte de dialogue social permettent également d'assurer une cohésion sociale tellement nécessaire en temps de crise.

J'aimerais également dire quelques mots sur la situation au Pakistan. Elle ne diffère guère de celle d'autres pays en développement. Nous connaissons une baisse des exportations et les flux d'investissement étrangers sont nettement réduits. Les sorties de capitaux ont déjà créé une situation grave dans le pays.

Les conséquences pour le marché du travail sont un chômage en augmentation et des situations d'emplois vulnérables. Les effets négatifs se ressentent dans nos industries notamment celles essentiellement axées sur les exportations et celles qui dépendent des envois de fonds des travailleurs à l'étranger. Par ailleurs, le Pakistan étant un allié stratégique et un Etat sur la ligne de front dans la

lutte actuelle contre le terrorisme, il subit de plein fouet les effets de débordement de la guerre.

Les zones pacifiques tribales de Swat et de Buner qui étaient traditionnellement tournées vers le tourisme sont devenues des zones de tourmente, avec des milliers de chômeurs. Les coûts directs et indirects de la guerre contre le terrorisme au Pakistan se situent autour de 5 milliards de dollars américains pour la seule année 2008.

Le Pakistan connaît une crise à multiples facettes qui comporte un cercle vicieux issu de la combinaison explosive de l'effondrement sécuritaire et du ralentissement économique. Ces facteurs négatifs se renforcent mutuellement et affectent le pays et l'emploi.

La guerre mondiale contre le terrorisme se traduit par d'immenses déplacements de populations depuis les zones où sont menées des opérations d'application de la loi contre les éléments extrémistes et terroristes. Le nombre de personnes déplacées atteint presque 3 millions de personnes qui ont perdu leur emploi, leur récolte, leurs moyens de subsistance et leur foyer. Il en résulte une immense catastrophe humaine.

Le gouvernement du Pakistan s'efforce de prendre des mesures pour gérer toutes ces personnes déplacées mais la communauté internationale devrait elle aussi jouer un rôle actif pour aider le Pakistan en ces temps de nécessité. Toute détérioration de la situation, voire la simple poursuite de celle-ci a tout le potentiel de se transformer en problèmes et en crise humanitaire et appelle des mesures sans précédent de la part de la communauté internationale.

Le ministère du Travail et de la Main-d'œuvre a élaboré la politique nationale de l'emploi et la politique nationale des migrations. Si la première prévoit un cadre offrant des possibilités d'emplois productifs non négligeables dans le pays, la seconde montre comment nous gérons les migrations internationales. C'est-à-dire en promouvant une immigration sans risque, en protégeant les droits des émigrants, en facilitant les envois de fonds et leur utilisation et en mettant en œuvre des programmes pour la réintégration efficace des migrants de retour.

De la même façon, la Stratégie de réduction de la pauvreté a été mise au point dans sa phase 2. Il s'agit d'un programme en trois étapes: premièrement, la protection sociale des familles qui vivent en dessous du seuil de pauvreté, par des transferts en espèces sous différentes formes; deuxièmement, la création d'emplois supplémentaires dans divers secteurs de l'économie grâce à une augmentation des dépenses publiques dans les projets d'infrastructure; troisièmement, la révision des niveaux du développement des ressources humaines par une augmentation des dépenses et par de nouvelles perspectives dans le domaine de la formation professionnelle et technique, des programmes nationaux de stages pour les chômeurs diplômés dans le secteur public.

Nous pensons que les mesures pour combattre la crise sont mises en œuvre dans les meilleures conditions dans le contexte du dialogue social et c'est pourquoi nous avons organisé une Conférence tripartite du travail au début de cette année. Il s'agit pour nous d'aligner nos lois du travail sur les conventions de l'OIT ratifiées par le Pakistan en collaboration avec le bureau national de l'OIT à Islamabad.

Nous souhaitons surmonter la crise de l'emploi sur le marché du travail et nous collaborons avec les partenaires sociaux.

J'aimerais surtout dire que la gravité de la crise économique est telle que des efforts de collaboration sur les plans mondial et régional sont nécessaires. Au Pakistan, nous avons également perdu beaucoup d'emplois, et des moyens de subsistance, en raison de la guerre contre le terrorisme; nous réitérons notre soutien au Pacte mondial pour l'emploi et au Fonds mondial pour l'emploi, pour sortir de cette crise.

Original anglais: Le PRÉSIDENT (M. HOSSAIN)

Nous avons maintenant épuisé notre liste d'orateurs qui souhaitaient prendre part à la discussion sur la crise mondiale de l'emploi.

Je donne maintenant la parole à M. Somavia qui va dire quelques mots de présentation de M^{me} Sheikh Hasina, Première ministre du Bangladesh.

Original anglais: Le SECRETAIRE GÉNÉRAL de la CONFÉRENCE

Comme je l'ai fait avec les autres chefs d'Etat qui ont prononcé des allocutions devant la Conférence, j'ai l'honneur de présenter la Première ministre de la République populaire du Bangladesh, mais je dois vous informer qu'elle ne pourra pas être présente parmi nous. Normalement, nos orateurs viennent en personne, mais dans le cas présent, nous faisons une exception aujourd'hui puisque le représentant du Bangladesh exerce la présidence à cette session. Nous savons que la Première ministre voulait être ici pour nous transmettre un message important en ce moment significatif pour nous tous.

Je dirai simplement que Sheikh Hasina, Première ministre du Bangladesh, est la fille aînée de Sheikh Mujibur Rahman, père de la nation, qui a été assassiné. Après quoi elle a été obligée de partir en exil. A son retour d'exil, en 1981, elle a consacré sa vie à la lutte contre le régime autoritaire et à la construction d'un Bangladesh laïque, libéral et démocratique.

Elle a été élue Première ministre par un vote populaire en 1996. A ce moment là, un grand nombre des programmes novateurs de l'OIT contre le travail des enfants ont été lancés au Bangladesh, ce qui nous a valu l'honneur de travailler en étroite coopération avec elle.

Ensuite, de retour dans l'opposition, elle a continué à œuvrer en faveur de la démocratie et des droits humains. Après sept années de lutte pour établir l'Etat de droit et la démocratie, son parti Awami League, a retrouvé le pouvoir à la faveur d'un raz-de-marée électoral au mois de décembre 2008, et elle est devenue Première ministre pour la deuxième fois.

Sheikh Hasina a défendu inlassablement l'égalité entre hommes et femmes, les droits des enfants, la protection sociale pour les pauvres et l'éducation pour tous. Elle est profondément attachée à la cause des travailleurs et de la justice sociale. Elle vient de lancer un vaste programme de protection sociale destiné aux plus vulnérables afin de faire en sorte qu'il y ait au moins un emploi par famille.

C'est avec un grand plaisir que nous entendrons son message.

(Le message de M^{me} Sheikh Hasina est diffusé en vidéo.)

Original anglais: M^{me} SHEIKH HASINA (Première ministre de la République populaire du Bangladesh)

Je suis très heureuse de pouvoir m'adresser aux délégués du Sommet de l'OIT sur la crise mondiale de l'emploi.

J'aimerais remercier le Directeur général, M. Somavia pour son invitation. Au nom du gouvernement et du peuple du Bangladesh, j'aimerais vous remercier tous, les gouvernements, les travailleurs et les employeurs, d'avoir élu le Bangladesh à la présidence de la Conférence internationale du Travail 2009.

Nous assistons au ralentissement économique le plus important depuis la Grande dépression. Cette crise est née dans les pays industrialisés avancés et s'est répandue comme une traînée de poudre dans le reste du monde.

La libéralisation du commerce a eu des retombées économiques positives avec une augmentation de la production et du commerce dans le monde. Toutefois, elle n'a pas forcément été équitable pour les pays en développement. La crise actuelle met en lumière le revers de la médaille de la mondialisation, les vulnérabilités des pays à faible revenu et des pays les moins avancés en particulier. Il faut inverser la tendance le plus rapidement possible si nous voulons éviter des retombées négatives et une aggravation de la pauvreté.

Les objectifs du Millénaire pour le développement, c'est-à-dire ce rêve de mettre un terme à la pauvreté de notre vivant, ne seront jamais atteints si nous n'y parvenons pas.

Je me félicite de la décision du Sommet du G20 de créer un fonds de 1,1 milliard de dollars pour apporter le soutien au commerce, aux investissements et au développement des pays pauvres qui en ont tant besoin. Toutefois, ces objectifs ne seront atteints que si des ressources sont rapidement déboursées. Il faudra également prévoir une participation pleine et entière des pays les moins avancés au cours des processus de prises de décisions.

Le Bangladesh a déjà été affecté par la récession économique mondiale même si cet impact a été atténué par nos politiques de développement favorables aux pauvres. Nos politiques économiques visent à permettre une croissance rapide, un développement social équitable, la création d'emplois et l'élargissement du filet de sécurité sociale.

Notre programme de filet de sécurité sociale prévoit des versements aux veuves, aux femmes indigentes, aux mères travailleuses ayant un faible revenu, aux orphelins, aux personnes âgées et à d'autres groupes vulnérables.

Il s'agit là d'une poursuite des programmes créés lors de mon mandat précédent, c'est-à-dire de 1996 à 2001; ils sont maintenant élargis et approfondis. Ce sont des efforts bien modestes compte tenu de nos besoins.

Je note avec satisfaction que l'OIT a fait une estimation du coût d'un système de sécurité sociale de base pour certains pays à faible revenu. Nous nous félicitons de voir le Bureau se joindre à nous pour définir un régime de sécurité sociale efficace sur le plan des coûts pour le Bangladesh.

En ce moment, de nombreux travailleurs migrants reviennent dans leur pays d'origine, ce qui représente une charge, un poids, une tension supplémentaire, sur le marché du travail national et exacerbe les effets de la récession.

Nous prenons des mesures pour permettre une montée en puissance de la formation pour les travailleurs afin d'améliorer leur productivité. Nous avons également décidé de créer une banque des expatriés qui accordera des crédits pour faire face aux coûts de la migration et pour favoriser la création de nouveaux emplois ou de nouvelles activités à leur retour. Ces mesures devront contribuer à la qualité et à la flexibilité du marché international du travail.

Nous partageons avec les autres pays émetteurs de migrants – dont une grande partie se trouve en Asie – la préoccupation pour les droits et le bien-être des travailleurs migrants, y compris ceux des femmes migrantes travailleuses. Il faut que nous œuvrions de manière solidaire afin de garantir les droits et le bien-être des travailleurs migrants.

A cette fin, j'aimerais proposer de réunir les ministres du travail de ces deux types de pays dans une plate-forme commune pour que nous nous attaquions au problème spécifique de la main-d'œuvre migrante.

L'Agenda du travail décent de l'OIT et l'initiative prise d'élaborer un Agenda global pour l'emploi, par le biais du consensus avec les mandants tripartites, méritent notre soutien plein et entier mais leurs efforts seront incomplets s'ils ne tiennent pas compte des contraintes spécifiques des pays les moins avancés.

J'espère que vous serez d'accord avec moi pour dire que l'issue de cette crise, et celle pour éviter de telles crises, réside dans l'adoption d'une approche de développement centrée sur l'emploi. Ceci est d'ailleurs exprimé dans notre Constitution: le travail est un droit, un devoir et c'est une question d'honneur. Il existe un droit au salaire raisonnable et l'Etat doit tenter de créer des conditions permettant au travail humain d'aboutir à l'expression de la personnalité humaine (art. 15 et 20 de notre Constitution).

Ces dispositions sont la preuve et le témoignage de notre conviction que les êtres humains ne doivent pas être les moyens, les instruments, mais bien la fin de l'organisation sociale et de l'entreprise.

Tout dépendra de notre capacité de réponse collective à ce défi global, un des plus aigus que nous ayons jamais connu. Il faut penser nos politiques et nos partenariats de telle façon qu'ils puissent orienter et guider le processus de mondialisation sur la voie et vers l'objectif suprême de justice et d'égalité.

A l'occasion de ce Sommet sur la crise mondiale de l'emploi et à l'occasion du 90^e anniversaire de l'OIT, nous devons renouveler notre engagement de créer ensemble un monde juste et égal.

Original anglais: Le PRÉSIDENT

Au nom du bureau de la Conférence et de la Conférence elle-même, je remercie M^{me} Sheikh Hasina de son message et de la vision dont elle fait preuve concernant la crise économique et sociale.

Nous sommes arrivés au terme de la dernière séance du Sommet de l'OIT sur la crise mondiale de l'emploi. Je propose que nous commencions notre brève réflexion sur ce que nous avons entendu.

Je donne la parole tour à tour aux membres du bureau du Comité plénier afin qu'ils nous fassent part de leurs observations.

Original anglais: M. RAPACKI (gouvernement, Pologne; président du Comité plénier sur les réponses à la crise)

Ces deux jours et demi furent remarquables, riches en idées de qualité émanant de divers horizons. Une direction avisée nous a permis de relever le défi.

Je retire de ce sommet un message majeur, à savoir une forte adhésion à l'approche que nous avons exposée. Le Président, les Vice-présidents et les premiers ministres ont tous exprimé leur satisfaction par rapport à ce que nous faisons.

Certains sont allés plus loin et se sont engagés à appuyer le Pacte mondial pour l'emploi une fois rentrés chez eux et dans le cadre de leur participation à d'autres réunions internationales.

Ils ont également fourni un encouragement à notre Organisation. Ils ont dit que nous avions eu raison de tenter de redresser l'orientation de la mondialisation qui n'était pas sur la bonne voie. Comme l'a dit le Président Sarkozy, l'OIT a eu grand tort d'avoir raison trop tôt.

Les tables rondes ont approfondi et élargi notre analyse et les directions de notre politique. Des intervenants ont souligné l'importance de la réponse mondiale de l'OIT à leurs propres actions nationales.

Je crois que nous devons maintenant mettre l'accent sur la mise en œuvre d'une telle réponse au cours des mois et des années à venir. Mais nous ne devons pas oublier que nous ne sommes pas restés les bras croisés dans le cadre de l'Organisation, en attendant cette Conférence. Beaucoup d'intervenants ont fait état de mesures déjà prises et qui vont souvent dans le sens de celles que propose le Pacte mondial pour l'emploi.

Le Bureau a déjà renforcé son appui aux mandants, mais nous devons faire encore davantage étant donné l'ampleur du défi.

L'un des atouts du Pacte mondial pour l'emploi est qu'il choisit, pour répondre à la crise, les mesures susceptibles de réussir. Nous devons accélérer nos efforts de façon coordonnée et en nous soutenant réciproquement.

En ma qualité de représentant gouvernemental, permettez-moi de dire qu'il s'agit là d'un défi majeur. Nous devons ramener chez nous le Pacte mondial pour l'emploi et en discuter avec nos collègues dans les ministères, de façon à établir une stratégie gouvernementale coordonnée qui place les emplois et la protection sociale au cœur des mesures de relance.

C'est également un défi majeur aux niveaux régional et mondial. Il nous faut veiller à ce que nos représentants dans d'autres organisations internationales aient pleinement conscience de l'importance à accorder au soutien du Pacte mondial pour l'emploi.

Nous avons beaucoup à faire à l'OIT et nous ne pouvons pas agir seuls. Le Sommet ajoute une programmation importante à notre réponse aux dimensions de la crise en matière de développement. La crise a débuté dans le monde développé mais elle est en train d'atteindre rapidement les économies informelles et le monde en développement. C'est là que les hommes et les femmes essaient de survivre dans de petites exploitations agricoles et dépendent généralement de l'argent qu'envoient les membres de la famille qui travaillent à l'étranger. La vie était déjà dure avant la crise, mais celle-ci a aggravé la situation.

Je suis encore plus conscient de la manière dont la crise se répercute dans différentes parties du monde. Cependant je suis conforté dans l'idée que la caractéristique commune de la crise est qu'elle touche les emplois partout dans le monde et que c'est à cela qu'il faut réagir.

L'unité d'objectif doit se traduire par une véritable solidarité mondiale dans laquelle les pays les mieux placés aident ceux qui connaissent de plus grandes difficultés pour contrer les effets de la crise.

Le fait que nous nous soyons focalisés sur les emplois est bon d'un point de vue analytique mais également du simple point de vue politique.

L'issue de la Conférence internationale du Travail de cette année donnera le ton aux nombreuses réunions importantes internationales et nationales concernant la crise pour le reste de l'année et l'année suivante.

Monsieur le Président, le Comité plénier va se réunir cet après-midi pour approuver quelques modifications au projet élaboré au cours du week-end. La Conférence recevra notre rapport final et notre projet final pour adoption vendredi matin. Je veux croire qu'il répondra à vos attentes.

Original anglais: M. FUNES de RIOJA (employeur, Argentine; vice-président employeur du Comité plénier sur les réponses à la crise)

C'est avec plaisir que je prends à nouveau la parole à la fin de ce sommet, fort des discussions et des conclusions du Comité plénier.

(L'orateur poursuit en espagnol.)

Permettez-moi tout d'abord de remercier les gouvernements, en particulier les éminentes personnalités qui se sont jointes à nous et qui ont contribué par leurs avis, leurs conseils et leur vision à notre analyse, en particulier M. Rapacki, Président du Comité plénier et du Conseil d'administration.

J'aimerais également adresser toute ma reconnaissance personnelle à mon homologue, M. Trotman, avec lequel j'ai une fois de plus travaillé coude à coude. Je me dois aussi de remercier tout le groupe des travailleurs et les deux prodiges que nous avons eus au comité de rédaction, à savoir M^{me} Sharan Burrow et M. Phil O'Reilly. Le soutien des deux groupes, outre les consensus auxquels nous sommes parvenus avec les gouvernements, m'a paru fondamental.

J'aimerais aussi souligner le travail accompli par le Bureau, un travail permanent et constructif, qui a permis d'aboutir au consensus souhaité. La tâche n'était à l'évidence pas facile, mener les débats thématiques, écouter les vues des présidents, à savoir organiser les tables rondes et boucler ce travail concret qui était le nôtre. C'est pourquoi je tenais à souligner cet effort.

(L'orateur poursuit en anglais.)

Comme l'a indiqué le Directeur général dans ses remarques liminaires à la session de mars du Conseil d'administration, nous sommes tous convenus d'un certain nombre de choses.

Nous avons tout d'abord décidé de placer la crise financière et de l'emploi actuelle au cœur des travaux de cette session de la conférence, ce que nous avons fait.

Ensuite quand nous avons décidé de nous attaquer à la question la plus pressante de notre époque, c'est-à-dire celle des conséquences néfastes de la crise sur l'économie réelle de tous les pays, quelle

que soit la région et le stade de développement desdits pays, nous, employeurs, travailleurs, gouvernements et OIT avons accepté de relever un défi.

Il s'agit d'un triple défi, à savoir apporter une contribution effective à la lutte contre la crise mondiale et prendre des mesures en temps réel; faire en sorte que l'OIT agisse dans le cadre d'un effort mondial coordonné aux côtés de toute une série d'acteurs, à orientation économique pour beaucoup plutôt qu'axés sur l'emploi; et faire en sorte que dans ce contexte l'Organisation fonctionne différemment et n'adopte pas son approche habituelle.

C'est justement ce rôle que le G20 a confié à l'OIT lors du sommet de Londres, organisé en avril. C'est avec satisfaction que nous vous présentons un document final faisant état des solutions trouvées face à ces défis. Ce document n'est pas parfait, mais il est le fruit de la sagesse collective des participants de cette Organisation et le reflet d'un consensus à un tournant décisif de notre histoire.

Toutefois, ce document s'inscrit aussi dans un contexte plus vaste, qui inclut la Déclaration de l'OIT sur la justice sociale pour une mondialisation équitable (2008), la Déclaration relative aux principes et droits fondamentaux au travail et son suivi (1998), et plus particulièrement, la résolution de l'OIT concernant la promotion d'entreprises durables (2007).

Où en sommes-nous et quelle a été la contribution de l'OIT aux mesures prises pour relever le plus grand défi de notre temps, grâce à ce processus sans précédent? De notre point de vue, le pacte, que nous allons approuver formellement dans quelques heures, définit les principes d'une action effective pour lutter contre la crise et y mettre fin. Ces principes sont fondés sur la promotion d'entreprises durables, de marchés ouverts et de la libre initiative, en veillant à mettre en place une réglementation efficace des marchés financiers et un contexte réglementaire efficace, qui favorise la création d'entreprises et la promotion d'un emploi librement choisi et productif.

En outre, le pacte s'efforcera de promouvoir le libre échange sans mesures nuisibles de protectionnisme, ainsi que le respect des normes fondamentales du travail et des mesures visant à protéger les travailleurs contre la violation de ces principes en ces temps difficiles. Les employeurs se sont clairement engagés à cet égard.

Les autres principes sont notamment les suivants: des politiques actives du marché du travail, le développement des compétences, la protection sociale (en veillant au maintien du niveau de compétences et au développement des ressources humaines et en accordant une attention spéciale aux besoins en matière de protection sociale et à l'amélioration de l'efficacité), un soutien constant du dialogue social (travailler ensemble pour une reprise effective, durable et productive), la coordination des activités de l'OIT aux niveaux régional et national avec celles d'autres organisations multilatérales.

Ce n'est que grâce à des efforts coordonnés que nous pourrions lutter efficacement contre la crise. Nous devrions dans le cadre de ces activités veiller à la cohérence des politiques.

En conséquence, les employeurs appuient sans réserve les conclusions du Comité plénier et le document intitulé *Surmonter la crise: un Pacte mondial pour l'emploi*. Ce pacte mondial nous met face à un défi qu'il faudra relever au niveau national. Une fois les travaux de la Conférence achevés, l'esprit et

le contenu de ce pacte devront être appliqués, en tenant compte des contextes nationaux. Mais il appartient aussi à l'OIT de tirer le meilleur parti des accords conclus dans cette enceinte et de lutter contre la crise économique en temps réel et dans le cadre du mandat du G20 et de la Déclaration sur la justice sociale pour une mondialisation équitable, adoptée en 2008.

Nous devons continuer à avancer – sur la base d'une nouvelle réglementation financière, de marchés justes et efficaces et d'un effort soutenu en matière environnementale – en garantissant, en premier lieu, la qualité et la pertinence des activités identifiées dans la résolution, notamment des politiques en matière d'emploi, du développement des ressources humaines, de la régulation du marché du travail et du dialogue social, ainsi que de la supervision et de l'amélioration permanentes.

Nous devons, ensuite, améliorer notre base d'informations, et promouvoir, à tous les niveaux, les mesures qui ont prouvé leur efficacité et peuvent, de ce fait, s'avérer pertinentes pour d'autres pays.

Nous devons contrer le travail de l'OIT davantage sur son rôle d'assistance technique, que sur celui de conseil, et mettre l'accent sur les actions ciblées pertinentes qui font la différence sur le terrain.

Nous devons garantir une assistance rapide qui permette des solutions pratiques – comme des points de contact, la révision des programmes de travail décent par pays – et refléter le changement d'approche dans l'élaboration du budget opérationnel de l'OIT.

Nous devons proposer une assistance concrète aux gouvernements, aux travailleurs et aux employeurs.

Nous devons, enfin, faire en sorte que l'OIT dispose des ressources nécessaires pour mener à bien son travail, et optimiser ses partenariats ainsi que sa collaboration auprès d'autres organisations.

Dans une prochaine étape, nous devons indiquer clairement la façon dont le BIT compte réajuster les budgets, les priorités et les plans de travail pour faire avancer les initiatives adoptées au cours de cette Conférence.

Nous espérons pouvoir avancer rapidement sur cette question, notamment en ce qui concerne les propositions budgétaires et opérationnelles qui seront présentées, ici même, au mois de novembre.

Enfin, nous réitérons notre soutien à la résolution proposée, le Pacte mondial pour l'emploi, et nous espérons qu'il ne s'agira pas d'un simple document de plus, mais bien d'une contribution concrète aux défis mondiaux de notre époque.

Nous pouvons nous réjouir, aujourd'hui, de la riposte ciblée et rapide que l'OIT a su apporter.

Original anglais: M^{me} BURROW (travailleuse, Australie; vice-présidente travailleuse du Comité plénier sur les réponses à la crise)

Le monde doit changer. La crise est un désastre qui était prévisible. Les causes en étaient évidentes pour tous, mais la cupidité et l'égoïsme des entreprises a coopté non seulement les conseils d'administration mais aussi la volonté politique de trop nombreux et puissants gouvernements.

La dure réalité, c'est que la crise existait déjà dans un trop grand nombre de pays, suscitée par les inégalités, la pauvreté, le chômage, les déséquilibres du commerce et du développement; l'effondrement du système financier n'a fait qu'aggraver la catastrophe, et les travailleurs du monde entier ne se sa-

tisferont pas d'un retour au statu quo d'avant la crise.

Nous sommes en colère. Nous avons besoin de changements fondamentaux. Nous sommes en colère de savoir que des dizaines de millions de travailleurs vont perdre leur emploi et rejoindront la cohorte de chômeurs; que 200 millions d'êtres humains vont sombrer dans la grande pauvreté et rejoindre le milliard et plus de nos frères et sœurs qui, déjà, peinent à survivre avec moins de 2 dollars par jour; que l'on fasse des migrants des boucs émissaires en dépit des richesses culturelles et économiques qu'ils apportent à leur pays d'adoption, en dépit de l'investissement solidaire qu'ils apportent à leur pays d'origine, grâce aux mandats qu'ils envoient.

Nous sommes en colère de constater que les femmes restent les victimes invisibles de l'érosion du travail fût-il souvent précaire et que les droits de nos enfants et de nos petits-enfants à un emploi sûr et une planète sans risque sont compromis, faute de volonté politique de révéler la corruption et la faillite morale d'un système économique condamné à sombrer.

Nous voulons tous un monde meilleur, un monde où les gens, leur emploi, leurs droits et l'environnement soient prioritaires.

Le Président Lula nous a mis au défi, nous autres syndicats, de nous organiser. Nous ne resterons pas les bras croisés à voir le monde s'effondrer encore une fois.

Ils sont de plus en plus nombreux, partout dans le monde, à constater que leur emploi, leur maison, leur épargne de retraite ne valent plus rien par la faute du secteur financier, de son avidité et de son incompetence.

Fini la fête, on ne peut plus continuer ainsi.

Mais nous ne sommes pas seuls. Le chômage reste à ce jour une question exclusivement sociale. Elle ne deviendra politique que lorsque l'on commencera à agir, car il est impensable que le XXI^e siècle se termine comme le XX^e siècle.

Ce sont nos mots, ce sont aussi ceux du Président Lula: «Cette époque demande de la part des employeurs, des travailleurs et des gouvernements, une attitude plus ferme. On ne peut admettre les paradis fiscaux, ni accepter un système financier qui spéculé sans créer un seul emploi, sans fabriquer un clou, une chaussure, une chemise, une cravate. On ne peut plus faire semblant d'ignorer que plus d'un milliard de personnes luttent chaque jour pour manger, ne serait-ce qu'une fois.

Il nous faut aujourd'hui élaborer des propositions nouvelles qui seront entendues par les leaders du G20, par tous les pays et par chaque leader politique, et qui seront portées devant l'Assemblée générale des Nations Unies.»

Monsieur le Président Lula, merci pour votre sagesse, votre courage et votre geste unique de solidarité avec nos camarades migrants pour lutter contre la xénophobie et permettre qu'advienne une humanité commune, merci d'avoir régularisé les travailleurs sans-papiers au Brésil.

Président Lula, vous incarnez un monde meilleur. Nous vous offrons tout notre cœur.

Il faut enterrer le marché libre, le remplacer par un monde réglementé qui fonctionne, axé sur une gouvernance digne de ce nom, qui permette le travail décent et le développement. Il faut établir des synergies efficaces entre l'Etat et le marché, en faveur de la protection sociale universelle, de services

publics de qualité, de la sécurité de l'emploi, du respect des droits des travailleurs.

Les émissions de carbone doivent impérativement être réduites et le commerce doit reposer sur un socle de droits et de normes environnementales pour promouvoir le développement et le travail décent. Plus d'excuses, plus d'exploitation résultant du déséquilibre des échanges.

Il n'y a pas que les travailleurs qui le disent. Le Président Sarkozy a posé la question: «Allons-nous tirer les leçons de l'histoire?»

Pouvons-nous attendre? Face à la misère, à la faim, aux conditions de vie dégradantes dans le monde, avons-nous le droit d'attendre? Face au réchauffement climatique, aux menaces qu'il fait peser sur la stabilité du monde et sur la survie d'une partie de l'humanité, avons-nous le droit d'attendre? N'avons-nous pas assez attendu pour réguler une mondialisation qui, à côté de l'abondance de richesses qu'elle contribuait à créer, faisait grandir des poches de misère et de frustration?

Il y aura des comportements indécents qui ne seront plus tolérés. Ou nous aurons des protections raisonnables ou nous aurons le protectionnisme.»

Les travailleurs sont prêts à soutenir une révolution qui demande à l'OMC de se soumettre aux normes. Une mondialisation où l'OIT, l'OMC et le FMI, avec les autorités environnementales issues de Copenhague, puissent intervenir dans les conflits commerciaux chaque fois que les normes et les droits fondamentaux sont menacés. La cohérence exige le travail décent, exige que l'OMC élabore un cadre global durable, dans lequel l'exploitation et la destruction de l'environnement ne trouveront plus de justification. Le Pacte mondial pour l'emploi doit être au cœur d'un nouveau modèle économique.

M^{me} la Présidente Cristina Fernández a demandé, elle aussi, un modèle économique qui soit un modèle politique. Elle a déclaré que, si la personne est au cœur de l'économie, de la société et de la politique, le travail continuera d'être la principale source de richesses.

La ministre du Travail des Etats-Unis, M^{me} Solis, a également porté un message clair: la relance est synonyme d'emploi. Il faut donc que le Pacte mondial pour l'emploi soit considéré à tous les niveaux, constitue la feuille de route du développement et du travail décent. Il a reçu l'appui des gouvernements du monde entier ici, cette semaine, et nous exhortons le système multilatéral à l'adopter et à agir dans la solidarité et le respect des principes, de ces principes qui doivent guider l'action. Il faut reconnaître les compétences de l'OIT et la valeur des normes internationales du travail qui contribuent au développement et sont une réponse à la crise.

Nous savons ce qui fonctionne dans les pays. L'OIT peut aider chaque nation, grâce à sa portée multilatérale, et faire la différence. Nous voulons que la solidarité fonctionne entre les nations pour prendre des mesures et, si besoin, les financer, en vue de réaliser le travail décent et le développement, mais dans un cadre tripartite, solidaire, et pour instituer un socle de protection pour les nations les plus pauvres; il s'agit de respecter les normes internationales du travail, d'éviter la déflation salariale, d'instaurer des mécanismes de protection des salaires dans un nombre accru de pays et de formaliser le secteur informel de manière à assurer la reprise et la croissance durable.

Enfin, il faut que cette solidarité s'applique à l'édification du partenariat requis pour aider les

50 pays les moins avancés, pour qu'eux aussi puissent réaliser le travail décent et avancent à leur manière sur la voie du développement.

Il faut que le monde d'après la crise ne soit plus le même. Il faut que notre riposte, axée sur le Pacte mondial pour l'emploi, facilite la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, d'une mondialisation équitable, d'une économie verte, et d'un développement qui garantisse l'emploi, le respect des droits des travailleurs, des services publics de qualité, une protection sociale universelle et l'égalité entre hommes et femmes. C'est chose possible. Cela suppose une coordination et une solidarité mondiales, mais c'est possible.

Notre Directeur général mérite toutes nos félicitations car il a su imprimer au sommet sa vision, et son insistance sur la valeur du tripartisme pour présider au changement nous donne toute la motivation nécessaire.

Pour conclure, je voudrais à nouveau citer le Président Sarkozy et le convier à travailler avec les syndicats et les employeurs, dans son pays et ailleurs dans le monde, pour que les paroles deviennent acte: «Il y a deux types de mondialisation: celle qui privilégie la croissance externe, chacun cherchant par tous les moyens à prendre les emplois et les marchés des autres, et la mondialisation qui privilégie la croissance interne, c'est-à-dire un modèle de développement dans lequel chacun produisant plus et consommant davantage contribue au développement de tous. La première est conflictuelle, la deuxième est coopérative. La première oppose le progrès économique et le progrès social, la deuxième, au contraire, les lie l'un à l'autre. Tout l'enjeu d'aujourd'hui est de faire passer la mondialisation de la première logique à la seconde.»

Oui, les travailleurs sont en colère. Ils ne sont pas indulgents au point de pardonner à ceux qui ont déversé des produits financiers toxiques sur les économies du monde et de ne pas penser que leur place est en prison.

Nous ne renoncerons pas à utiliser notre droit à la négociation collective, un droit détourné par des employeurs rapaces pour imposer de bas salaires. Nous ne pardonnons pas les inégalités dont sont victimes tant de travailleurs par la faute du Consensus de Washington, des institutions de Bretton Woods et de dirigeants sans scrupules, mais notre colère se transformera en acte: en action syndicale tripartite et solidaire. Nous ferons tout ce qu'il faut pour qu'advienne le modèle de la mondialisation qui nous permette de passer à la seconde logique susmentionnée, à cette mondialisation équitable que l'OIT appelle de ses vœux, au travail décent fondé sur la Déclaration sur la justice sociale.

Je remercie les travailleurs, qui ont eu deux journées intenses, les employeurs et, bien sûr, la présidence du Comité plénier. Cet effort commun trouve sa reconnaissance dans un document qui, nous l'espérons, sera adopté par le Comité plénier cet après-midi et qui, bien au-delà d'un simple accord, est un engagement tripartite.

Maintenant, nous sommes tous responsables de la création d'un monde que nous puissions respecter et qui repose sur la solidarité.

Original anglais: LE PRÉSIDENT

Maintenant, je donne la parole au Secrétaire général qui tirera la conclusion de ce Sommet sur la crise mondiale de l'emploi.

Monsieur le Président,

Permettez-moi de vous remercier, ainsi que vos collègues du bureau, pour le temps et l'énergie que vous avez consacrés à ce sommet.

J'aimerais également remercier le bureau du Comité plénier. Je souligne en particulier le rôle du Président Rapacki, le Président du Conseil d'administration. En effet, si nous sommes parvenus là où nous sommes aujourd'hui, c'est en grande partie grâce à lui, car il a dirigé le Conseil d'administration de telle sorte que l'année écoulée a été l'une des plus fructueuses pour le Conseil. En effet, le Pacte mondial pour l'emploi n'a pas été inventé ici. Il est le résultat d'un processus qui a commencé en novembre, et je tiens à le remercier, ainsi que les membres du bureau, pour le travail qu'ils ont accompli. Mes remerciements vont aussi à Phil O'Reilly et Sharan Burrow, qui ont été les protagonistes avec les gouvernements au comité de rédaction.

J'aimerais également remercier le personnel du BIT. Vous vous en doutez, les choses ne se passent pas comme par magie. Pour ce qui est du comité plénier, j'aimerais souligner le rôle important de José Manuel Salazar-Xirinachs, qui est ici avec nous, et aussi de Steven Pursey, de Raymond Torres et de toutes les équipes qui ont travaillé au service du Comité plénier.

J'aimerais également remercier tout particulièrement Michael Henriques, qui a mis sur pied ce sommet. Vous imaginez bien que ce n'est pas une tâche facile. Cela implique de prêter attention à tous les détails. Il y a sans cesse des changements – un orateur, par exemple, veut parler au même moment qu'un autre – c'est vraiment une tâche immense. Michael s'en est fort bien acquitté avec son équipe, dans le calme, ce qui est crucial en ces circonstances.

J'aimerais également remercier notre chef du protocole, Terry Powell, qui a traité avec les chefs d'Etat et de gouvernement. Tout est allé très vite, les délais ont été tenus et, presque à chaque fois qu'un président devait prendre la parole, il a pu le faire au moment prévu. Donc, si tous les délais ont été respectés c'est grâce également à vous, Monsieur le Président, qui avez fait en sorte que tout se déroule parfaitement. Pardonnez-moi si j'évoque les détails pratiques mais je sais bien que si cela ne s'était pas passé ainsi, je ne serais pas ici pour vous dire combien nous sommes heureux du succès de ce sommet. C'est pourquoi je tiens à ce que le travail de ceux qui ont permis ce succès soit dûment reconnu.

J'aimerais également évoquer un point qui est très important du point de vue de l'organisation. Au mois de septembre de l'année dernière, lorsque nous avons vu arriver la crise, pas un seul document du BIT n'évoquait ce que l'Organisation devait faire en cas de crise financière. Pas un mot, pas une ligne. C'est pourquoi j'ai souligné le rôle du président Rapacki, qui s'est montré à la hauteur de la tâche au Conseil d'administration, déjà prêt en novembre à émettre un avis sur les six points que le Directeur général estimait important pour l'action de l'OIT face à la crise. Nous avons eu au mois de mars une première discussion d'un pacte mondial, qui m'a donné une idée de l'approche générale de la question qu'il convenait d'adopter, et nous présentons

maintenant un Pacte mondial pour l'emploi. Ce que je tiens à souligner ici, c'est la capacité de gestion du BIT pour s'adapter à la situation et la capacité de direction du Conseil d'administration pour traiter cette question en passant par le système de gouvernance de l'OIT.

Le Conseil d'administration, au mois de mars, a décidé d'organiser un sommet. Je le rappelle, c'est le 26 mars que la décision a été prise. En huit semaines nous avons réussi à organiser ce sommet. Donc, je souligne ce que le système de l'OIT a réalisé pour vous, les mandants, qui venez ici chaque année et qui êtes en droit de savoir comment les choses se passent. En effet, vous n'êtes pas tous membres du Conseil d'administration. Je pense que nous avons là un parfait exemple du fait que cette Organisation a une structure de gouvernance qui fonctionne et un Bureau qui a dominé la question au moment où il devait comprendre qu'il fallait réagir. Donc merci beaucoup à tous pour votre soutien.

J'ai entendu beaucoup de choses positives à ce sommet, et l'ambiance a été extraordinaire. Neuf chefs d'Etat, cinq vice-Présidents se sont adressés à la Conférence. Du point de vue du contenu des discours, de la passion avec laquelle ils ont été prononcés, de l'articulation d'idées prospectives d'action, je pense que nous pouvons estimer que la mission du sommet est remplie. Quatre tables rondes auxquelles ont participé d'éminentes personnalités, des ministres du travail, des travailleurs et des employeurs venus du monde entier, ont donné de la substance au débat qui, je l'espère, alimentera les travaux du BIT.

Nous avons bénéficié d'une couverture médiatique très importante. Je pense que nous avons été vus partout dans le monde. Ma première conclusion est la suivante: j'ai ouvert le sommet en parlant de *leadership* et j'ai passé en revue les différents domaines où un *leadership* sera nécessaire pour donner suite aux décisions que nous prendrons à cette Conférence, au Pacte mondial pour l'emploi. Et nous avons sans aucun doute fait preuve de *leadership* politique. Mais il y a autre chose de très important. Je crois que nous avons également fait preuve de *leadership* intellectuel. Nous avons entendu des présidents qui réfléchissent à l'avenir, qui disent qu'il est de leur responsabilité non seulement de trouver les six, sept ou huit choses fondamentales qui permettront de sortir leur pays de la crise, mais aussi de savoir où ils veulent conduire leur pays, et qu'ils veulent partager avec nous, à l'OIT, leurs pensées sur le chemin à suivre pour l'avenir. C'est un message qui me semble très important. On nous a dit que le Pacte mondial pour l'emploi va dans la bonne direction, mais qu'il faut aussi se demander comment trouver la voie, quelles sont les causes de cette crise. Et toutes les personnalités invitées à s'exprimer ont été très claires là-dessus.

Notre principal message, à savoir que l'attention doit porter avant tout sur l'emploi et la protection sociale dans cette crise, qu'il faut faire passer les gens d'abord, tâcher de les maintenir au travail, a également bénéficié d'un appui massif. C'est ce qu'a exprimé avec force et éloquence la Présidente de la République Argentine.

Donc, on a beaucoup dit qu'il faut protéger les gens, mais chacun l'a dit en pensant à la nécessité de trouver une solution productive pour sortir de la crise. L'une des choses qui m'ont paru le plus intéressantes, c'est que les trois présidents sont venus ici à l'OIT, ont reconnu que c'est vous, l'économie

réelle, qui nous sortirez de la crise, car le problème fondamental concerne les entreprises et les travailleurs. Nous avons tendance à nous concentrer sur les travailleurs parce que ce sont des êtres humains qui ont une famille, une communauté, et à l'évidence cette organisation a pour vocation de se soucier d'eux avant tout. Mais c'est également une organisation qui sait bien que sans les entreprises on ne sortira jamais de la crise, donc qu'il faut en tenir compte. Nous devons protéger les gens et trouver pour eux une issue.

Une image me vient à l'esprit. Des dirigeants viennent nous dire qu'il nous faut, ici à l'OIT, réfléchir aux grands changements et en même temps être en lien avec l'économie réelle. Ils disent que la solution passe par une vision productive qui protège les gens tout en générant le genre d'investissements et de croissance qui nous permettra de sortir de la crise et assurera un avenir stable. A mon sens, c'est vraiment un changement très important.

Il a été question à diverses reprises de la mondialisation. S'il fallait synthétiser, je dirais que le message, c'est qu'il ne faut pas rejeter la mondialisation en bloc, mais qu'il faut la rendre meilleure. En quelques mots, il faut que la mondialisation soit plus juste, plus écologique et plus durable.

Le Président Lula, du Brésil, nous a confié cette mission. Il a dit que, alors que tant de modèles se désintègrent, l'OIT a une carte en réserve, une carte à la fois politique, éthique et morale. Nous devons réfléchir à l'après-crise, nous structurer pour l'avenir. Le Président Lula a dit aussi que l'OIT est le lieu approprié pour rechercher des solutions coordonnées afin de faire face à l'impact de la crise qui nous affecte tous. Il nous faut en effet réfléchir, il nous faut agir, et ce, de concert avec les autres.

Le mot «équilibre» est revenu comme un leitmotiv. Il faut retrouver l'équilibre. Il faut trouver la façon d'équilibrer les choses en respectant l'intérêt de tous. L'équilibre est évidemment au cœur du tripartisme. Alors, peut-on revenir aux choses comme avant, au *business as usual*?

(L'orateur poursuit en français.)

M. Sarkozy a dit: «Aujourd'hui, ce qui est irresponsable, c'est de croire que la crise est une parenthèse et que tout va pouvoir recommencer comme avant.»

(L'orateur poursuit en anglais.)

Cela nous amène au fait qu'il a fermement soutenu le Pacte mondial pour l'emploi. Je pense que nous avons là avec ce projet une énorme responsabilité envers l'avenir.

La responsabilité du BIT, avant tout, est immense. Nous devons attendre de voir les différentes manières dont nous nous organiserons pour répondre aux besoins qui se feront forcément sentir. C'est là notre responsabilité, et nous l'endosserons.

Je pense aussi que la progression dépendra de nous tous. Nous devons donner vie aux engagements, aux idées et aux propositions qui ressortent de ce sommet.

Nous devons agir, et beaucoup d'entre vous ont expliqué les mesures qui sont prises, et nous pouvons agir comme une caisse de résonance.

Mais c'est une responsabilité collective. Chacun d'entre nous, je pense, repartira d'ici avec de nouvelles responsabilités et, ensemble, nous saurons répondre à une aspiration commune. Quand j'ai parlé au début de *leadership*, je parlais du *leadership* dont vous devrez faire preuve chez vous, de la façon dont vous créerez le dialogue social chez vous. Mais nous devons également faire preuve de *leadership* dans la façon dont nous expliquerons, dont nous ferons la promotion du Pacte mondial pour l'emploi, aux niveaux national et international. Je voudrais vous inviter tous, lorsque nous nous retrouverons en novembre au Conseil d'administration, à demander ce que nous aurons tous fait entre-temps.

Le BIT bien évidemment le fera, mais il conviendrait que l'OIE, la CSI et d'autres parmi les mandants nous disent ce qu'ils auront fait. Nous sommes comptables de nos actions et de l'influence que nous exercerons en allant de l'avant.

J'aimerais conclure en citant le très beau mot swahili *harambe*, que nous avons entendu pendant l'une des tables rondes. L'idée est que tout le monde agit ensemble dans l'harmonie, comme une communauté. Laissons cette idée nous guider en sortant de ce Sommet de l'OIT sur la crise mondiale de l'emploi, et essayons de mettre en pratique ce que nous avons appris ici.

Original anglais: Le PRÉSIDENT

Nous avons eu deux jours et demi de discussion extraordinairement gratifiants et enrichissants. Le niveau du débat a été très élevé. Il appartient maintenant au Comité plénier d'utiliser au mieux toutes les idées qui ont été exprimées de façon à aboutir à un document final, fort et utile.

J'ajouterai Monsieur le Secrétaire général, que la réponse donnée à votre invitation au Sommet de l'OIT – des présidents, premiers ministres et vice-présidents sont venus – est en soi un hommage, à vous-même et à l'Organisation.

(La séance est levée à 12 h 45.)

TABLE DES MATIÈRES

Page

Quinzième séance

Sommet de l'OIT sur la crise mondiale de l'emploi (<i>suite</i>)	1
Ratification de conventions internationales du travail par la République démocratique de Timor-Leste	1